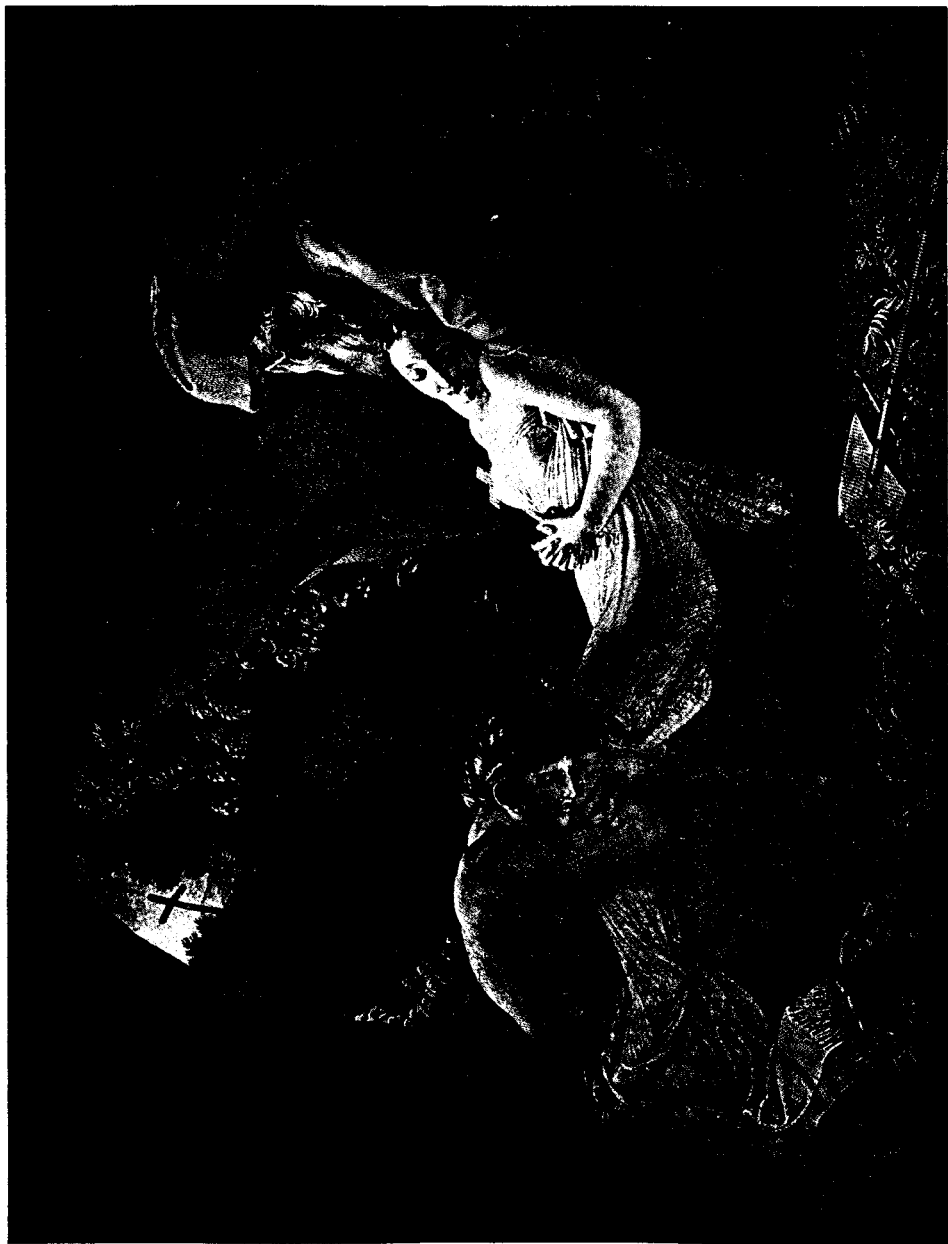


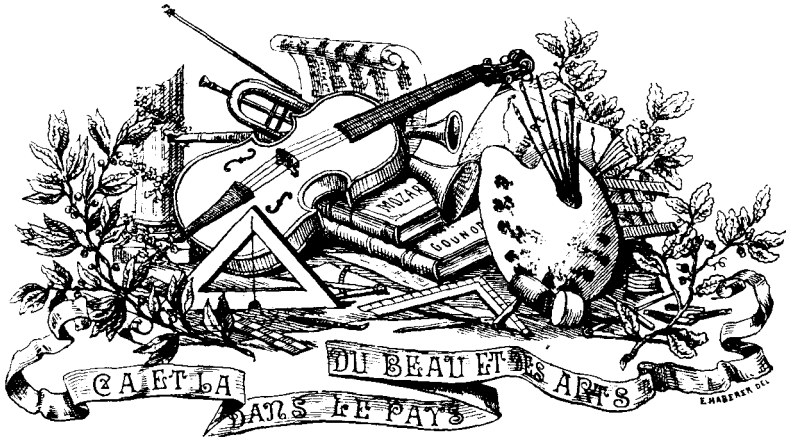
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |





LES FUNÉRAILLES D'ATALA

D'APRÈS GIRODET.

En 1791, Chateaubriand faisait voile pour l'Amérique dans l'intention de trouver par terre le passage vers les Indes, tant recherché depuis la découverte du Nouveau-Monde. Il y passa près d'une année entière, visitant les principales villes des Etats-Unis, parcourant les lacs et les établissements du Canada. Profondément impressionné par l'aspect grandiose et sublime de notre nature d'Amérique, au milieu des tribus indiennes, demi-barbares encore, mais déjà adoucies par la connaissance et la pratique de la vraie religion, il écrivit ce poème—moitié descriptif, moitié dramatique—d'Atala.

NOTE DE L'AUTEUR. — Depuis plus de trente ans, nous avons occupé les quelques loisirs que nous laissent des devoirs multiples, à étudier la philosophie du beau et l'histoire des arts. Pour mieux jouir de ces études, nous en avons rédigé un résumé dans lequel nous faisons entrer de nombreuses citations de passages qui nous ont particulièrement frappé par leur beauté. A la demande de plusieurs amis, nous commençons aujourd'hui la publication de quelques-unes de ces notes, sous le titre de *Ça et là dans le pays du Beau et des Arts*. Nos lecteurs voudront bien nous excuser si d'ordinaire nous n'indiquons pas les citations qui peuvent se trouver intercalées dans notre texte. Pour le faire, il nous faudrait souvent de longues recherches, car nous avons puisé dans tous les bons ouvrages qui ont traité de l'Esthétique et des Arts.

Sous l'inspiration du moment il y décrit avec un rare bonheur la vie des déserts, les mœurs sauvages, le cours majestueux du Meschacébé (Mississippi), la luxuriante nature des forêts vierges. C'est au milieu de ces tableaux si pittoresques, si poétiques et si pleins de charmes qu'il place ses héros : Chactas, Atala et le P. Aubry.

Chactas, fait prisonnier par une tribu ennemie, est condamné à périr sur le bûcher. Pendant la nuit, Atala, la fille du chef de cette tribu, le délivre et s'enfuit avec lui. Longtemps ils errent au milieu des forêts vierges et sont surpris par un orage terrible. Un vieux missionnaire, le P. Aubry, qui plus tard devra couronner sa vie de dévouement par le martyre, vient à leur secours. Instruit de l'histoire des deux jeunes gens, il parle de les unir ; mais Atala, pour ne point violer le vœu de virginité que sa mère a fait pour elle, s'empoisonne et meurt sous les yeux de Chactas au désespoir.

Écoutons Chateaubriand lui-même dépeignant la scène touchante des funérailles :

“ Vers le soir, nous transportâmes ses précieux restes à une
 “ ouverture de la grotte qui donnait vers le nord. L'ermite les avait
 “ roulés dans une pièce de lin d'Europe, filé par sa mère : c'était le
 “ seul bien qui lui restât de sa patrie, et depuis longtemps il le des-
 “ tinait à son propre tombeau. Atala était couchée sur un gazon de
 “ sensitives des montagnes ; ses pieds, sa tête, ses épaules et une
 “ partie de son sein étaient découverts. On voyait dans ses cheveux
 “ une fleur de magnolia fanée, celle-là même que j'avais déposée
 “ sur le lit de la vierge, pour la rendre féconde. Ses lèvres, comme
 “ un bouton de rose cueilli depuis deux matins, semblaient languir
 “ et sourire. Dans ses joues d'une blancheur éclatante, on distin-
 “ guait quelques veines bleues. Ses beaux yeux étaient fermés, ses
 “ pieds modestes étaient joints, et ses mains d'albâtre pressaient sur
 “ son cœur un crucifix d'ébène ; le scapulaire de ses vœux était passé
 “ à son cou. Elle paraissait enchantée par l'ange de la mélancolie
 “ et par le double sommeil de l'innocence et de la tombe : je n'ai
 “ rien vu de plus céleste. Quiconque eût ignoré que cette jeune
 “ fille avait joui de la lumière, aurait pu la prendre pour la statue
 “ de la virginité endormie.”

C'est cette scène pittoresque que Girodet de Roussy Trioson a représentée avec une vérité toute sympathique, dans son tableau qui fait aujourd'hui un des principaux ornements du Musée du Louvre, à Paris.

Anne-Louis Girodet, naquit à Montargis le 5 janvier 1767. Ayant perdu son père de bonne heure, il eut pour tuteur le docteur Trioson, dont plus tard, devenu célèbre, il ajouta le nom au sien par recon-

naissance. C'est ce même beau sentiment qui lui fera entreprendre, pour le lui offrir, son tableau d'*Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès*.

Madame Girodet s'était d'abord opposée à la vocation artistique de son fils. Mais elle finit par le confier à Louis David, lorsque ce grand artiste, ayant examiné les dessins de l'enfant, lui eut dit : " Vous aurez beau faire, Madame, votre fils sera un peintre".

À l'âge de vingt ans, Girodet fut admis à concourir pour le grand prix. Mis hors de concours pour avoir apporté dans sa loge des dessins préparés chez lui, il sut s'y prendre plus adroitement l'année suivante. Il obtint le second prix ; et, au troisième concours, il remportait le grand prix tant convoité. Dès son premier échec, il affecta de porter toujours une grosse canne ; cette canne était creuse et par son moyen il introduisait ses études dans sa loge. Il parait admis que d'une manière ou d'une autre, la plupart des élèves réussissent à en faire autant ; car, après le jugement, un de ses concurrents, Gérard, son camarade et ami, arrachant cette canne de ses mains, lui dit en riant : " C'est le cheval de Troie !—Oui, répondit Girodet, " mais il fallait s'en emparer pendant que les Grecs y étaient " encore."

Muni du passeport que donne le grand prix, il partit pour Rome. Il passa cinq années entières en Italie, allant de ville en ville étudier les chefs-d'œuvre. Il s'y affranchit complètement de la manière de son maître David, manière que d'ailleurs il n'avait jamais aimée.

De retour à Paris, il ne tarda pas à être entouré de considération et d'honneur.

Ce fut en 1808 que Girodet peignit son chef-d'œuvre : les *Funérailles d'Atala*, que nous avons sous les yeux. Tout ce qui distingue son talent : dessin pur et savant, imagination vive, brillante, poétique, touche gracieuse, séduisante, se trouvent réunis dans ce tableau. Cette scène peu compliquée est touchante par sa simplicité même. Chactas et le père Aubry, tenant le corps d'Atala, vont l'ensevelir sous un rocher, à l'entrée d'une grotte. Au moment où cette belle morte va descendre dans la tombe, un dernier rayon de lumière vient effleurer son doux visage, sa robe blanche et ses deux mains qui tiennent un crucifix. A travers l'ouverture de la grotte, on aperçoit le paysage du désert, et on lit ces mots tirés des poésies de Job et gravés sur le rocher : "*J'ai passé comme la fleur, j'ai séché comme l'herbe des champs.*" La douleur de Chactas, la tristesse résignée du moine, et cette figure endormie d'Atala, pure et blanche comme la cire vierge, cette figure sur laquelle erre encore le sourire effacé

par la mort, tout cela était senti jusqu'au fond de l'âme, exprimé sans art et avec modestie. Dans ce tableau, le coloris même qui, dans les ouvrages de Girodet est généralement la partie faible, est mieux réussi. Aussi, lorsque parut cette peinture, tout le monde en fut ému et la critique n'osa se faire entendre.

Girodet était long et maigre. Il avait la bouche grande, les lèvres épaisses, les pommettes saillantes, mais contrairement à ce que les physionomistes attribuent à ces traits, l'intelligence dominait chez lui. Ses yeux, très enfoncés, étaient pleins de feu et annonçaient une âme passionnée. Sa passion fut l'amour de l'art et de la gloire. D'un caractère noble, indépendant et fier, jamais il n'envia la gloire des autres, il applaudissait au contraire aux triomphes de ses rivaux, les célébrant même en prose et en vers. Sa constitution bilieuse et irritable le poussait quelquefois à la violence, même à la fureur ; mais il était prompt à revenir de ses emportements, car il avait un cœur sensible jusqu'à l'excès.

Devenu riche par la mort de son tuteur, qui lui avait légué sa fortune, Girodet eut l'idée de se bâtir une maison et d'être son propre architecte. Mal lui en prit ; car, avec l'originalité de son humeur, il fat bientôt brouillé avec tous ses ouvriers, qu'il mit à la porte et ne voulut plus revoir. Il n'avait réussi qu'à créer une habitation logeable pour personne autre que lui, et cela à grands frais.

C'est là que vêtu d'un vieux costume tout déchiré, qui lui donnait l'air d'un sauvage, il s'enfermait pour travailler. Dans le mystère de la solitude et du silence, il étudiait et peignait ses tableaux avec un soin infini, n'ouvrant son atelier à personne, pas même à ses amis les plus intimes, tant qu'une peinture n'était pas terminée.

Collectionneur passionné et original, il lui arrivait d'aller réveiller un marchand au milieu de la nuit, dans la crainte de manquer l'acquisition d'un objet qu'il avait vu la veille. Sa maison fut bientôt remplie de palettes et de pinceaux en bois précieux, d'armes antiques et de vases de Chine, de meubles des XV^e et XVI^e siècles ; et dans les tiroirs, s'entassaient des oiseaux empaillés et des cachemires. Dans la crainte de quelque accident, il avait proscrit le balais du milieu de son trésor ; il se laissait tranquillement dévorer par la poussière et envahir par les toiles d'araignées.

Où l'ingratitude ne va-t-elle pas se nicher ! Les mites, qui pourtant devaient se trouver heureuses de ce système, ne se chargèrent pas moins de dégoûter Girodet de son goût pour les étoffes et l'histoire naturelle. Un matin qu'après un long oubli, il ouvrait ses tiroirs pour admirer ses trésors, l'air, à sa grande surprise, fit pren-

dre la volée à tous ses oiseaux réduits en poussière, et en place de ses châles précieux il ne trouva que de la dentelle travaillée sans soin et sans art.

Par contraste, sans doute, avec son costume d'intérieur, Girodet, lorsqu'il sortait dans le monde, affectait une toilette recherchée et se parfumait d'odeurs.

Avec de semblables habitudes, cet original pouvait passer pour avare auprès de ceux qui ne le connaissaient pas intimement ; il était pourtant, tout au contraire, d'une noble générosité. C'est ainsi qu'un jour, un de ses fermiers étant venu à Paris lui exposer l'état de gêne extrême où l'avait réduit la grêle, qui avait détruit ses moissons, et solliciter un délai pour le paiement des rentes, le peintre, après avoir écouté son récit, entra dans son cabinet et en sortit apportant au pauvre homme vingt mille francs, qu'il le força d'accepter.

Girodet était ordinairement à l'ouvrage la journée tout entière, et quand venait le soir, il se faisait apporter des lumières et peignait fréquemment jusqu'à deux heures du matin. Il lui arrivait même souvent de consacrer les quelques heures qu'il aurait dû donner au repos, à composer des poèmes ou des imitations d'auteurs grecs ou latins, qui ne sont pas sans mérite et ont été édités avec luxe après sa mort. Un semblable labeur, joint à une tension perpétuelle de l'esprit, devait vite miner sa santé ; mais telle était son ambition que, malgré l'avis des médecins, il fut impossible de lui faire abandonner ce genre de vie insensé. Girodet finit par contracter une maladie qui l'emporta au bout de quinze jours. Il mourut le 12 décembre 1824. Plus de six mille personnes se pressaient à ses funérailles. On y remarquait les plus illustres personnages du temps. Au premier rang, Chateaubriand, qui lui avait inspiré son chef-d'œuvre, avec Gérard, pâle et abattu, et Gros qui pleurait comme un enfant. Arrivé sur le bord de la fosse, ce dernier fit à son ami des adieux touchants entrecoupés de sanglots, qui émurent profondément tous les assistants.

Pour reproduire ce tableau, nous nous sommes servi d'une *épreuve avant la lettre* de la belle gravure de J. B. Raphaël Urbain Massard, contemporain de Girodet, sur lequel nous aurons occasion de revenir.

ALPHONSE LECLAIRE.

LA MONNAIE CANADIENNE

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

(Suite et fin.)

Un mémoire du 12 avril 1712 signé L. A. de Bourbon et Le Maréchal d'Estrées, nous fait connaître des détails intéressants sur ces premières émissions de monnaie de carte. Nous en avons extrait le passage suivant :

“ Cette monnoye fut faite sur des cartes à jouer coupées de différentes façons suivant la différente valeur qu'on leur donne. La valeur estoit écrite de chaque côté, de la main du commis du trésorier, et toutes les cartes estoient signées par le gouverneur général, par l'intendant et par le commis du trésorier ; on y frappoit les armes du Roy et celles du gouverneur-général et de l'intendant ; on faisoit des procès-verbaux de la fabrication de ces cartes et en mesme temps, le gouverneur général et l'intendant rendoient une ordonnance pour leur donner cours dans le pays. On a continué d'en user de mesme à chaque fabrication de nouvelles cartes ; on les donnoit au commis du trésorier pour luy tenir lieu des fonds qui auroient deü luy estre remis de France, et il en donnoit son récépissé.

“ On faisoit chaque année précisément pour la mesme somme qui devoit arriver de France par le vaisseau du Roy, et à l'arrivée du vaisseau, l'intendant faisoit retirer exactement toute la monnoye qui avoit esté faite au moyen des fonds qu'il recevoit et de lettres de change qu'il faisoit tirer sur les trésoriers généraux de la Marine pour la facilité du commerce. Toutes les cartes qu'on retiroit estoient rapportées par le commis du trésorier au gouverneur général, à l'intendant et au controlleur de la Marine, lesquels après les avoir comptées et examinées, les faisoient brusler en leur présence et en dressoient un procès verbal pour la décharge du commis du trésorier à qui elles avoient esté données pour les fonds. Le même ordre s'observe encore aujourd'huy pour les cartes qui sont bruslées” (1).

(1) Conseil de Marine. Mémoire sur la monnoye de Carte et historique de ce qui s'est passé à ce sujet. 12 avril 1717.

La lettre de l'intendant de Meulles relève seulement trois valeurs : 4 livres, 40 sols et 15 sous. Des émissions subséquentes livrèrent à la circulation des cartes de 32 livres et de 16 livres. L'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* les mentionne, et l'abbé Ferland à la suite.

Sauf la valeur et la dimension de ces cartes, écrit Zay dans son *Histoire monétaire des colonies françaises* (1), on n'en connaît pas les dispositions." George Hériot, maître de poste à Québec, dans ses *Voyages au Canada* en 1805, cité par Alfred Sandham dans son ouvrage sur les monnaies et médailles de la Puissance du Canada, (2), dit que chaque carte portait l'empreinte des armes de France (sur de la cire à cacheter), sa valeur nominale et les signatures du trésorier, du gouverneur général et de l'intendant. On conçoit difficilement que l'on puisse apposer autant de signatures et d'inscriptions sur la quatrième partie d'une carte à jouer. Zay semble croire que les cartes de de Meulles ne portaient que l'empreinte dans la cire à cacheter d'une fleur de lis couronnée, leur valeur et les signatures du commis du trésorier et de l'intendant.

M. de Champigny, successeur de M. de Meulles à l'intendance de la colonie, marcha sur les brisées de son prédécesseur. Le 10 mai 1691, il écrivait au ministre la lettre suivante :

"...Nous n'avons pas laissé que d'estre obligez de faire cette année une nouvelle monnoye de cartes pour satisfaire à toutes les dépenses, une partie de nos fonds n'étans pas arrivez l'année dernière, et nous avons fait rembourser la monnoye de carte faite en 1690. Il est bien nécessaire, Monseigneur, de se servir de quelque autre expédient pour avoir des fonds en ce pays qui puissent suffire pour faire les dépenses des cinq ou six premiers mois de l'année suivante. Si vous voulez donner un ordre pour faire payer en France à deux ou trois mois de veüe les lettres de change que l'on feroit tirer icy par le commis de M. de Lubert au départ des derniers vaisseaux, on pourra trouver à emprunter de nos marchands jusqu'à cinquante mil écus en argent comptant. Nous vous prions, Monseigneur, d'y vouloir penser et de considérer le tort que cela fait aux troupes qui achètent beaucoup plus cher en monnoye de cartes qu'elles ne feroient en argent comptant et encore ont-elles bien de la peine à trouver le nécessaire."

(1) *Histoire monétaire des colonies françaises* d'après les documents officiels, avec 278 figures par E. Zay, membre de la Société française de numismatique. Paris, 1892, p. 119.

(2) *The Coins, Medals and Tokens of the Dominion of Canada*. Montreal, 1869.

Le 20 octobre 1699, le même écrivait encore dans le même sens :
 “ Les provisions que j'ay été obligé de faire tous les ans, l'envoy
 “ de France d'une bonne partie de la solde en farines ou lards qui
 “ n'ont été convertis en leur paye que longtems après, les dépenses
 “ faites au delà des fonds chaque année, principalement celle de
 “ 39,033 l. 6 s. 1 d. en 1693 avec le manque de fonds causé par les
 “ pertes à la mer en 1690, 1691 et 1692, ont été la cause de la
 “ fabrique de la monnoye de cartes, n'ayant pas d'autres fonds pour
 “ toutes ces dépenses et pour le remplacement de ces pertes, je ne
 “ croy pas qu'il y ait lieu, Monseigneur, à me blâmer de m'être
 “ servy de ce moyen, étant absolument impossible d'en user autre-
 “ ment jusqu'à ce qu'il eut plu au Roy d'ordonner des fonds au
 “ moins pour toutes les dépenses excédentes et les pertes.”

* *
 *

La nouveauté du système inauguré par de Meulles prit d'abord par surprise tout le monde du commerce. Les marchands ne voulurent accepter ces petits carrés de carton, que lorsqu'il fut bien constaté qu'ils seraient convertis en lettre de change payables par le trésor royal. A dater de ce moment, la monnaie de cartes eut autant de valeur que l'argent dur, et c'était à qui en aurait.

Nous avons vu qu'à l'origine du système, on ne se servait que de sections de cartes ou coupures. Plus tard l'on eut recours à des cartes spéciales, de forme et de dimension variables. On trouve une description de ces dernières dans une délibération prise le 1^{er} octobre 1711 par MM. de Vaudreuil, gouverneur ; Raudot, intendant ; et de Monseignat, contrôleur de la marine. Ce document ne parle que des cartes de 100 livres et de 50 livres.

L'écriture des cartes de 100^l en travers, sur des cartes noires entières,

Et l'écriture des cartes de 50^l de haut en bas, sur des cartes rouges entières.

Les empreintes des poinçons à chacun des coins, savoir :

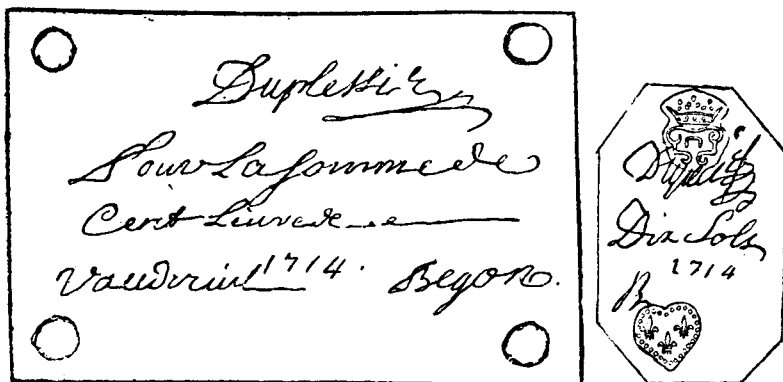
1^o Celui où il y a une fleur de lys sur un piédestal avec un cordon de petites fleurs de lys autour, en haut au costé droit.

2^o La mesme empreinte au bas, au costé gauche.

3^o Celui de M. de Vaudreuil, représenté par trois écussons fascés deux en chef et un en pointe, surmonté d'une couronne de marquis avec un cordon autour, au bas, au costé droit.

4^o Et celui de l'intendant représenté par un croissant surmonté d'un épi de blé couronné de quatre étoiles avec deux potences au cordon, en haut, au costé gauche.

Ces cartes portaient en haut la signature du commis du trésorier, au centre la valeur nominale et l'année d'émission et au bas sur la même ligne, les signatures du gouverneur et de l'intendant.



FAC-SIMILÉ DE MONNAIES DE CARTES.

Les successeurs de M. de Champigny, de Beauharnais et les deux Raudot, eurent également recours à la monnaie de carte, ayant toujours le soin de retirer celle qui avait été faite jusqu'à l'arrivée du vaisseau porteur des fonds de l'année. Mais il arriva que le roi, ayant cessé d'envoyer du numéraire, la monnaie de carte ne fut plus retirée du commerce, et la quantité devint si considérable que les marchands commencèrent à craindre pour le remboursement des lettres de change. Leurs prévisions devaient malheureusement se réaliser.

LETTRE DE CHANGE (1).

Acompte des dépenses générales

Pour 3910^{lb}.

A Québec le 1^{er} octobre 1758.

Troisième

Exercice 1758

N° 32

MONSIEUR, au vingt deux septembre mil sept cent soixante, il vous plaira payer par cette troisième de Change, ma première ou

(1) M. Tessier nous a montré une autre lettre de change émise le 11 octobre 1759 à Montréal par La Rochette, pour un montant de 3498 livres. Elle est adressée à Monsieur de Vaudesie, rue St-Honoré, à Paris.

seconde ne l'étant, à l'ordre de M. Metivier la somme de trois mille neuf cent dix livres, valeur reçue en acquits. De laquelle somme je vous rendrai compte sur les dépenses de la Marine de cette Colonie. Je suis

	Monsieur	
Vu par nous Intendant de la nouvelle France		Votre très humble et très obéissant serviteur
BIGOT		IMBREZ

A Monsieur
Monsieur Perichon
Trésorier général des Colonies
rue Neuve St-Eustache
A Paris

En 1714, ils furent obligés de payer un gros escompte pour faire accepter leurs lettres de change, bien qu'elles fussent garanties par le trésorier colonial. La gêne commerciale fut le résultat de ce discrédit, et plutôt que de tout perdre, les négociants consentirent à perdre la moitié des sommes qu'ils avaient en main; du coup ils abandonnaient 800,000 livres, car la circulation de la monnaie de carte avait atteint le chiffre énorme de seize-cent mille livres. Le roi agréa cet arrangement, mais au lieu de faire le remboursement d'un seul coup, il résolut de payer en cinq ans au moyen d'un fonds annuel de 160,000 livres absorbant pour 320,000 livres de monnaie de carte.

Les guerres malheureuses de la fin du règne de Louis XIV empêchèrent la réalisation de cette promesse; 1714 et 1715 s'écoulèrent sans qu'il y eût de remise. Il fallut donc pour payer les dépenses de ces deux années, conserver une partie de la monnaie de carte qui aurait dû être brûlée. La position faite au commerce devenait insoutenable. Le roi résolut de supprimer la monnaie de carte, tout en promettant de rembourser les porteurs de lettres de change à raison de 160,000 livres par année. Il s'engageait en outre à envoyer des fonds à l'avance, comme cela se pratiquait avant l'introduction de la monnaie de carte. Le décret d'abolition en fixait la date à l'automne de 1718, après le départ du dernier vaisseau pour la France.

L'avis du Conseil de la Marine fut adopté par le roi. Il comportait :

1° Qu'il ne sera plus fait de monnaie de carte en Canada que pour les dépenses de cette année courante (1717) seulement, et que pour éteindre entièrement toute cette monnaie, S. M. en remboursera

chaque année pour 160 m. liv. dont il sera tiré des lettres de change sur le trésorier général de la Marine en la manière expliquée ci-dessus, lesquelles seront exactement acquittées à leurs échéances ;

2^o Que jusqu'à l'entière extinction de cette monnaie, elle n'aura plus cours dans le pays que pour la moitié de la valeur qu'elle a actuellement, et que le commis du trésorier la recevra sur ce même pied pour les lettres de change qu'il fournira ;

3^o Pour abolir la monnaie imaginaire du pays, il sera ordonné par la même Déclaration que les Espèces de France qui ont cours dans les colonies sur le pied du tiers en sus de leur valeur, n'y auront plus cours que pour la même valeur qu'elles ont en France, et que toutes les stipulations, contrats, billets, achats et paiements s'y feront sur le pied de la valeur des espèces suivant le cours qu'elles ont en France.

Le Conseil supérieur de Québec ayant jugé à propos de surseoir à l'exécution du décret de 1717, le roi revint à la charge par un nouvel édit, du 12 juillet 1718, prorogeant jusqu'à l'automne de 1719 le cours de la monnaie de carte en Canada. MM. de Vaudreuil et Begon lancèrent une proclamation en conséquence, le 1^{er} novembre de la même année. Après le départ des vaisseaux, cet automne-là, l'on fit une hécatombe de ces cartons, dont la valeur collective s'élevait au chiffre de 1,293,750 livres, ou environ \$69,000 de notre monnaie.

La disparition de la monnaie de carte n'aurait laissé que peu de regrets dans la colonie, si la mère-patrie eût fourni aux Canadiens tout le numéraire dont ils avaient besoin. Mais, comme tel ne fut pas le cas, l'on s'aperçut bientôt que l'ancien système avait du bon, et l'on se prit à le désirer. “ Nous ne laissons pas de regretter la monnaie de carte, écrivait la Mère Juchereau de Sainte-Ignace, car il sort tous les ans du Canada plus d'argent que le roi n'y en envoie, et nous retombons dans la peine que nous avons eue autrefois par la rareté des espèces ; les lettres d'échange ne sont guère mieux payées, et les commerçants de ce pays, après avoir perdu la moitié de leur bien sur les cartes, ont presque perdu le reste par les billets de monnaie ou de banque, qui ont ruiné tant de familles et appauvri tout le royaume” (1).

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu*. La Mère Juchereau fait évidemment allusion à la banque fondée par l'Écossais John Law, dont les débuts furent si brillants et la fin si triste. Serait-il raisonnable de croire que les billets de cette banque eurent cours dans la colonie du Canada, et si ce fut leur dépréciation, qui

* *

La monnaie de carte devint plus populaire après qu'avant son abolition. Nos ancêtres la redemandèrent avec de vives instances, et l'on y revint bientôt avec les mêmes multiples et les mêmes divisions. On la trouvait si commode, qu'on n'en voulut point d'autre pendant plusieurs années. En 1722, la Compagnie des Indes fit transporter à Québec pour 20,000 livres en espèces de cuivre fabriquées expressément pour les colonies. Le public n'en voulut pas " parce qu'on n'est point dans l'usage en ce pais cy de recevoir ny faire des paiements en monnoye de cuivre ; qu'elle a été trouvée incommode par son poids, beaucoup au dessus de sa valeur intrinsèque et parce qu'elle n'a point de cours hors de la colonie. Nous voyons sur cela tant d'oppositions et si peu d'espérance de les surmonter, que nous croyons qu'il ne conviendrait pas de rien tenter au delà de ce que nous avons fait " (1).

Le montant juste de cet envoi était de 20,025 livres en pièces de 9 deniers. 8,180 pièces, faisant la somme de 306 livres 15 sols, furent jetées dans le public. Le reste, s'élevant à 19,718 livres 5 sous, demeuré dans les bureaux de la Compagnie des Indes, fut retourné, le 26 septembre 1726, à la direction de la Compagnie à La Rochelle.

En 1728, les marchands de la colonie présentèrent au gouverneur une requête à l'effet d'obtenir une nouvelle émission de monnaie de carte. Le roi obtempéra de bonne grâce à cette demande que légitimaient les besoins du commerce tant intérieur qu'extérieur, et le 2 mars 1729, il prescrivit la fabrication pour la somme de 400,000 livres de monnaie de 24, 12, 6 et 3 livres ; d'une livre 10 sols ; de 15 sols et de 7 sous 6 deniers, "lesquelles seront empreintes des armes de Sa Majesté et écrites et signées par le contrôleur de la marine de Québec. Les cartes de 24, 12, 6 et 3 livres seront signées aussi par le gouverneur lieutenant général et l'intendant ou commissaire ordonnateur."

En 1733, un nouvel édit royal ordonne la fabrication de 200,000 livres en cartes de 24, 12, 6 et 3 livres ; de 30, 15 et 7 sols 6 deniers.

En 1735, une autre ordonnance de même nature en faveur des Louisianais.

eut l'effet d'achever la ruine des marchands de Québec et de Montréal! Le langage de la mère Juchereau, pris au pied de la lettre, le laisserait supposer.

(1) Lettre de MM. de Vaudreuil, gouverneur, et Begon, intendant, le 14 octobre 1723.

En 1741, M. de Beauharnais, forcé d'avouer au ministre qu'il avait fait émettre sans ordre 60,000 livres de cartes, reçut l'année suivante une ordonnance du roi prescrivant une nouvelle émission de 120,000 livres. En 1749, ordonnance du roi pour une augmentation de 280,000 livres de la même monnaie.

Lorsque la somme de monnaie de carte ne suffisait pas pour les besoins de la colonie, l'intendant signait des ordonnances de paiement en la forme suivante :

<u>COLONIES 1759</u> ⁽¹⁾
96 lbs
DÉPENSES GÉNÉRALES.
N ^o 116816
Il sera tenu compte par le Roi au mois d'octobre prochain de la somme de Quatre-vingt-seize livres..... valeur en la soumission du Trésorier, restée au bureau du contrôle.
A Montréal, le 1 ^{er} X ^{bre} 1759.
BIGOT.

Les moindres de ces ordonnances étaient de vingt sous et les plus élevées de cent livres. Ces ordonnances ainsi que les billets de carte étaient convertis en lettres de change que l'on envoyait en France avec les derniers vaisseaux. Le trésorier général des colonies les acquittait.

(1) D'après un original conservé au musée numismatique de M. C. Tessier, N. P.

A partir du 15 octobre 1759 les lettres de change demeurèrent impayées. D'où il résulta que le papier-monnaie canadien ne valut plus rien.

Enfin, le 29 juin 1764, le Conseil d'Etat décréta l'abolition et la liquidation définitive de la monnaie de carte. Le système avait duré quatre-vingt ans. (De 1685 à 1764).

En résumé, les valeurs émises aux différentes époques sont de 7 sols 6 deniers ; 10 et 15 sols ; 1 livre 10 sols ou 30 sols ; 2, 3, 4, 6, 12, 24, 32, 50 et 100 livres, différenciées par la forme et la dimension des cartes et par la couleur rouge ou noire des figures. Il n'y eut pas de cartes au-dessous de 7 sols 6 deniers, comme l'avance à tort Raynal, cité par Garneau.

* *
*

APPENDICE.

Les cartes fabriquées du temps de l'intendant de Meulles sont absolument introuvables. Celles qui se rencontrent aujourd'hui sont toutes postérieures à 1713.

A Paris, il y en a trois dépôts : 1° aux Archives de la marine ; 2° à la Bibliothèque nationale ; 3° aux Archives nationales. Voici la description qu'en donne Zay dans son livre :

ARCHIVES DE LA MARINE.

Emission de 1714.

CENT LIVRES.	Carte entière, $2\frac{1}{4} \times 3\frac{5}{12}$ pouces, l'écriture dans le sens large de la carte.
CINQUANTE LIVRES.	Carte entière, l'écriture dans le sens étroit.
QUARANTE LIVRES.	Carte entière, angles coupés, écriture en sens large.
VINGT LIVRES.	Carte entière, angles coupés, écriture en sens étroit.
DOUZE LIVRES.	Coupure de carte, $2\frac{1}{4}$ pouces carrés.
SIX LIVRES.	Coupure $1\frac{3}{4} \times 2\frac{1}{4}$ pouces, angles coupés, écriture en sens étroit.
QUATRE LIVRES.	Coupure, $1\frac{7}{12} \times 2$ pouces, écriture en sens étroit.
DEUX LIVRES.	Coupure, $1\frac{1}{4} \times 2$ pouces, écriture en sens étroit.

VINGT SOLS.	Coupure, $1\frac{5}{12} \times 1\frac{3}{4}$ pouces, écriture en sens large.
QUINZE SOLS.	Coupure, $1\frac{1}{4} \times 1\frac{3}{4}$ pouces, écriture en sens étroit.
DIX SOLS.	Coupure, $1\frac{1}{4} \times 1\frac{3}{4}$ pouces, écriture en sens étroit.

Les cartes de douze à cent livres sont signées en haut *Duplessis* et au bas *Vandreuil* et *Begon*.

Celles de 6 livres, 4 livres et 2 livres sont signées en haut *Duplessis* et au bas *Begon*.

Celles d'une livre, 15 sols et 10 sols sont signées en haut *Duplessis* et au bas d'un *B*.

Elles sont toutes timbrées d'un poinçon à sec rond de $2\frac{1}{2}$ lignes (entièrement effacé). Celles de 100 et 50 livres aux quatre angles ; celles de 40 et 20 livres, au centre des quatre côtés ; celles des 12, 6 et 4 livres, un timbre en haut et deux au bas ; celles de 2 livres, un timbre en haut ; celles de 20, 15 et 10 sols, un timbre en haut et en bas.

Les poinçons des cartes *entières* représentaient en haut, à droite, une fleur de lis sur un piédestal dans un cordon de petites fleurs de lis ; la même empreinte au bas, à gauche. Sur la même ligne, les armes de M. de Vandreuil, et en haut, à gauche les armes de M. Begon : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion du même.

La coupure de dix sols n'appartient pas à la série qui précède ; elle porte la même date, mais est d'une autre émission. Elle se distingue par le timbre d'en haut, un V antique sommé d'une couronne de marquis ; celui d'en bas, trois fleurs de lis dans un cœur et le libellé *dix sols* au lieu de *pour la somme de dix sols*.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Emission de 1729.

VINGT-QUATRE LIVRES.	Carte entière, écriture en sens large.
DOUZE LIVRES.	Carte entière, angles coupés, écriture en sens large.
SIX LIVRES.	Coupure en carré.
TROIS LIVRES.	Coupure en carré, angles coupés.
TRENTE SOLS.	Coupure, écriture en sens étroit.
QUINZE SOLS.	Coupure, angles coupés, écriture en sens large.
SEPT SOLS SIX DENIERS.	Coupure, écriture en sens étroit.

Ces cartes sont à peu près de même dimension que les précédentes. Elles sont frappées de deux timbres humides, aux armes de France, les unes couronnées, et les autres entourées de lauriers. Elles sont toutes signées en haut *Varin*; celles de 24, 12, 6 et 3 livres portent en outre les signatures de *Beauharnois* et *Hocquart*, et celles de 30 sols, 15 sols et 7 sols 6 deniers, un *B* et le paraphe de *Hocquart*.

ARCHIVES NATIONALES.

Emission de 1749.

SEPT SOLS SIX DENIERS.

Coupure de $1\frac{1}{4} \times 2\frac{1}{4}$ pouces, écriture en sens étroit, frappée de deux timbres secs ovales aux armes de France et Navarre, signée en haut *Varin* et au bas *H.* et *B.*

Emission de 1757.

QUINZE SOLS.

Coupure de $1\frac{1}{4} \times 2$ pouces, angles coupés, écriture en sens large, mêmes timbres que la précédente, signée en haut *Devillers* et au bas *V.* et *B.*

* *

L'Université-Laval possède trois cartes, dont les valeurs sont respectivement avec la date: 12 livres — 1733; 30 sols — 1738 et 24 livres — 1742.

Les signatures sont *Varin*, *Beauharnois* et *Hocquart* sur les deux premières, et *Varin*, *B.* et *H.* sur celle de 30 sols.

Sur chacune des trois sont frappés en simple gaufrage les deux écussons elliptiques de France et de Navarre. Les deux écussons sont placés: France à droite, Navarre à gauche, et séparés l'un de l'autre par environ un huitième de pouce.

L'échantillon de 24 livres a trois pouces et quart sur deux et quart; les quatre coins sont rognés.

L'échantillon de 12 livres a les mêmes dimensions, avec les deux seuls coins de droite rognés.

Celui de 30 sols a deux pouces et quart sur un pouce et cinq-huitièmes; il a la forme rectangulaire. (1)

(1) Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Rhéaume, du Séminaire de Québec, ces détails sur les cartes du musée numismatique de l'Université-Laval.

* *
* *

M. Tessier possède six cartes bien conservées, émises de 1730 à 1749. En voici la description sommaire.

CARTE DE 1730. Entière, angles coupés et frappée de timbres secs, aux armes de France, l'un surmonté d'une couronne, et l'autre entouré de lauriers; signée en haut *Varin*, et au bas *Beauharnois* et *Hocquart*.

CARTE DE 1733. Mêmes signatures; frappée de deux timbres secs, dont l'un représente trois fleurs de lis dans un cercle.

CARTES DE 1734, 1735 ET 1742. Mêmes signatures et mêmes timbres.

CARTE DE 1749. Mêmes timbres; signée en haut *Meury*, et au bas *La Jonquière* et *Bigot*.

Quatre portent le libellé *vingt-quatre livres*; et les autres, *douze livres*.

Nous avons lieu de croire que la collection de M. Tessier est la plus belle qui existe en Canada.

N. E. DIONNE,

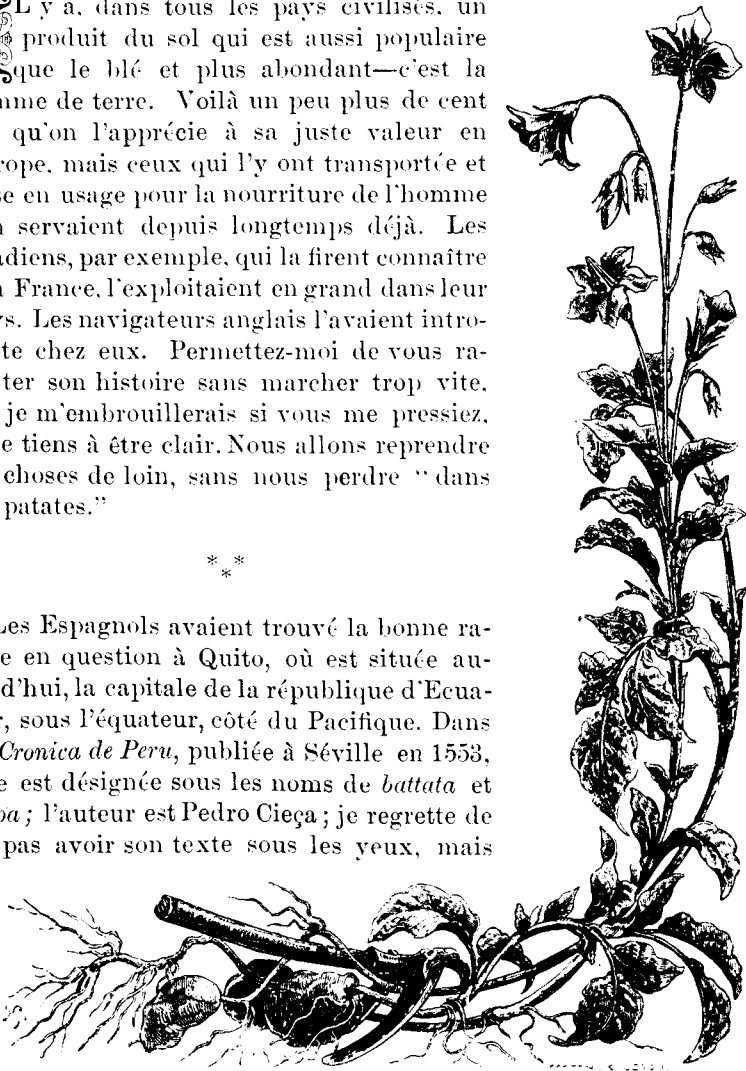
Bibliothécaire de la Législature de Québec.

LA POMME DE TERRE

L y a, dans tous les pays civilisés, un produit du sol qui est aussi populaire que le blé et plus abondant—c'est la pomme de terre. Voilà un peu plus de cent ans qu'on l'apprécie à sa juste valeur en Europe, mais ceux qui l'y ont transportée et mise en usage pour la nourriture de l'homme s'en servaient depuis longtemps déjà. Les Acadiens, par exemple, qui la firent connaître à la France, l'exploitaient en grand dans leur pays. Les navigateurs anglais l'avaient introduite chez eux. Permettez-moi de vous raconter son histoire sans marcher trop vite, car je m'embrouillerais si vous me pressiez, et je tiens à être clair. Nous allons reprendre les choses de loin, sans nous perdre " dans les patates."

* * *

Les Espagnols avaient trouvé la bonne racine en question à Quito, où est située aujourd'hui, la capitale de la république d'Équateur, sous l'équateur, côté du Pacifique. Dans la *Cronica de Peru*, publiée à Séville en 1553, elle est désignée sous les noms de *battata* et *papa* ; l'auteur est Pedro Cieça ; je regrette de ne pas avoir son texte sous les yeux, mais



j'en ai un autre qui est pour ainsi dire de la même date.

André Thevet était savant, curieux de tout, voyageur comme le furent plus tard les Canadiens, philosophant sur un clou de girofle ou sur le bec d'un oiseau, expliquant ce que personne ne comprenait, enfin publiant des livres pour l'édification de ses semblables. Sa réputation était grande, surtout à Paris.

Il vint au monde une dizaine d'années après la découverte de l'Amérique. Par goût autant que par devoir, il forma partie de l'expédition qui se rendit au Brésil en 1555. Vous imaginez bien que ce grand chercheur de "singularités," comme il s'exprime, ne manque jamais l'occasion de décrire ce qu'il voit pour la première fois. Il nous dit donc en son vieux style ce que mangent et boivent les indigènes du Brésil :

"Nos Sauvages font mention d'un Grand-Seigneur et le nomment en leur langue, *Toupan*, qui leur a enseigné à planter leurs grosses racines qu'ils nomment *hetich*. Ils tiennent de leurs pères que, avant la connaissance de ces racines, ils ne vivaient que d'herbe, comme bêtes, et de racines sauvages. S'adressant à une jeune fille, il lui donna des racines nommées *hetich*, étant semblables aux nouveaux limousins, lui enseignant qu'elle les mit en morceaux, et puis les plantât en terre, ce qu'elle fit; et depuis ont ainsi de père en fils toujours continué, ce qui leur a bien succédé, tellement qu'à présent ils en ont si grande abondance qu'ils ne mangent guère autre chose. Et leur est cela commun ainsi que le pain à nous. D'icelle racine s'en trouve deux espèces de même grosseur. La première en cuisant devient jaune comme un coing, l'autre blanchâtre. Et ces deux espèces ont la feuille semblable à la manne, et ne portent jamais graine, pourquoi les Sauvages replantent la même racine coupée par rouelles, comme l'on fait les raves par deçà que l'on met en salade, et ainsi replantées multiplient abondamment. Et pour ce qu'elle est inconnue à nos médecins et arboristes de par deçà, il m'a semblé bon vous la représenter selon son naturel."

Saluons la pomme de terre! Thevet n'a pas dû se douter qu'un jour, longtemps après lui, les Français la traiteraient à l'égale du pain—après l'avoir repoussée et calomniée d'importance, en niant toutes ses vertus.

* *
*

Humboldt dit que cette plante était cultivée par les Sauvages sur toute la côte du Chili et du Pérou en remontant jusqu'à l'isthme de Panama, mais que le Mexique en était dépourvu. Sur les rivages orientaux des deux Amériques nous l'avons trouvée au Brésil et à la Virginie, sans compter les Bermudes.

Les auteurs affirment que l'Italien Jérôme Cardan, né en 1501, introduisit ce genre de végétaux en Espagne, d'où il se répandit en Belgique et en Italie.

Sir John Hawkins, dans ses voyages de 1562-1564 aux Antilles, en recueillit des spécimens qu'il apporta en Angleterre, mais on croit que c'était spécialement la patate ou racine douce.

Sir Walter Raleigh, né en 1552, décapité en 1618, avait découvert, en 1584, la contrée qu'il nomma Virginie, en l'honneur de la reine Elisabeth. Il en rapporta des pommes de terre, sans néanmoins parvenir à les faire cultiver dans sa patrie, sauf que certains seigneurs, adonnés à l'élevage, appliquèrent le nouveau produit pour la nourriture des cochons. Vers la même date on s'en servait en Italie, pareillement pour engraisser les animaux.

En France, les hommes n'acceptaient pas cet aliment, l'opinion générale étant qu'il donnait la lèpre. En Angleterre la répugnance se fondait sur l'aspect de la tige et de la fleur de cette solanée qui ressemble beaucoup à la *deadly nightshade*, ou belladone, aussi de la famille des solanées, mais vénéneuse.

Nombre de personnes encore aujourd'hui croient que les tomates engendrent le cancer.

Un légat du pape donna des échantillons de la plante américaine à lord Waldheim qui les passa à Charles de l'Ecluse, lequel les fit connaître dans le monde savant, vers l'année 1588. Il n'en résulta rien de remarquable. Plusieurs écrivains sont convaincus que les principaux pays de l'Europe utilisaient la pomme de terre avant l'année 1600, mais pas en grand comme aujourd'hui. L'herbier de Gérard, publié en 1597, donne la description du *Papus orbiculatus* accompagnée d'une assez bonne gravure. Il s'occupe également de la *Battata Virginiana*.

* * *

Originellement, il y avait des pommes de terre rondes, oblongues et en forme de courges, comme aussi des blanches, des roses et des bleuâtres, mais on les distinguait facilement les unes des autres, tandis que maintenant, la culture a créé plus de sept cents variétés d'où il résulte une confusion sous laquelle disparaissent les types primitifs.

A ce propos, je ne suis pas d'accord avec les personnes qui désignent sous le nom de "pommes de terre" la patate, par exemple, car cette dernière est bien différente de la grande espèce et doit porter un nom spécial. Je n'approuve pas non plus les Canadiens et autres de qualifier du mot "patate" ce qui n'est pas une patate.

mais bel et bien la pomme de terre. Nous verrons cela un peu plus loin. Je pense que mes compatriotes ont tout simplement adopté le terme le plus court, sans s'inquiéter si cette fenêtre est une porte ou une clôture. Il faut bien dire quelque chose pour les excuser !

* * *

Aux environs de l'année 1600, il y avait en Europe une connaissance assez répandue de ce genre de morelle, comme on l'appelait, mais c'est tout au plus si de hardis savants avaient osé en goûter quelque peu. Un moment, la science jeta les yeux sur ces tubercules, puis elle les repoussa avec mépris, les condamna, n'en voulut plus entendre parler. On leur attribuait des propriétés nuisibles. Cela n'était fait que pour les Sauvages !

Le poivre, le sucre, le chocolat, le thé, la moutarde, la cannelle, le tabac, ne furent pas mieux reçus, vers le même temps. Les "Indes Amériques" passaient pour être la source de productions infernales auxquelles des Chrétiens ne devaient pas toucher. Cette opinion allait de pair avec celle qui condamnait l'usage des fourchettes de table—attendu que la nature nous a munis de dix doigts fort adroitement agencés pour vider les plats. Madame de Sévigné se moquait du café et disait qu'il passerait comme tous les caprices de la mode. Je suppose que le premier homme qui mangea de la farine de blé ou qui inventa une simple porte de cour, fut ridiculisé d'importance. Par contre, on a toujours applaudi ceux qui imaginaient des engins de destruction.

"Les Irlandais, dit Larousse, paraissent avoir été les premiers en Europe à faire servir la pomme de terre à l'alimentation de l'homme."

* * *

Le frère Sagard, qui était en mer pour se rendre au Canada, en 1623, raconte que le capitaine d'un navire anglais avec lequel ils eurent quelques rapports, leur fit cadeau "d'un baril de patates : ce sont certaines racines des Indes, en forme de gros naveaux, rouges et jaunes, mais d'un goût beaucoup plus excellent que toute autre racine que nous ayons en Europe."

Ceci montrerait que les Anglais ne dédaignaient pas la pomme de terre et qu'ils la prenaient dans leurs colonies, telles que la Virginie, les Bermudes, etc. Quant au Canada, il ne renfermait, en fait de population blanche, que vingt ou trente employés de la compagnie qui traitait des pelleteries avec les Algonquins et les Hurons.

Cavelier de La Salle descendit le Mississipi en 1682 et s'en retourna aux Illinois au milieu de grandes privations, car dit le Père Zénobe Membré, qui l'accompagnait, ils n'avaient plus d'autres vivres que des "pommes de terre et des crocodiles." Je me demande si c'est la vraie pomme de terre qui figure ici ou le topinambour, car ce dernier est originaire du Brésil et du Canada; il a à peu près la saveur de l'artichaut.

* * *

Les Acadiens commencent, comme peuple, vers 1636 et, sans être tout d'abord marins, ils eurent bientôt un commerce avec les Anglais établis sur les côtes de l'océan, depuis le Maine jusqu'à la Virginie. A défaut de preuve, je n'ose dire qu'ils reçurent la pomme de terre de leurs voisins, dès les premières années, mais notons que l'agriculture était très en honneur à Port-Royal et à la Hève, donc si la pomme de terre a été connue des Acadiens entre 1636 et 1680, elle a dû recevoir aussitôt sa place dans les sillons de braves gens.

Quoi qu'il en soit, vers la fin du dix-septième siècle, les Acadiens avaient pris la mer, et ils capturaient assez de navires anglais pour tomber par occasion sur un sac de pommes de terre.

Diéreville, décrivant la vie des Acadiens en 1699, s'arrête sur le blé, le sucre d'érable, le gibier, le poisson—pas un mot de la pomme de terre. Aurait-elle été apportée par les troupes du Massachusetts, après la prise de Port-Royal en 1710? C'est possible. Jusqu'ici, vous voyez que je n'ai rien de concluant du côté de l'Acadie. Retournons au Canada.

* * *

Le Père Joseph-François Lafitau, missionnaire au saut Saint-Louis près Montréal, écrivait en 1716: "Les Sauvages du Canada mangent des pommes de terre." C'est donc qu'ils en cultivaient? Les Iroquois, dont le Père parle ici, il me semble, et non pas des Algonquins, aimaient le travail des champs. Les Algonquins, peuple des Trois-Rivières et de Québec, avaient quelques petites cultures de blé d'Inde et de citrouilles.

Si la pomme de terre a pénétré en Canada aux alentours de l'an 1700, elle a dû y venir par les Iroquois du lac Ontario qui l'auraient empruntée à la Pennsylvanie—et les Iroquois chrétiens réfugiés au saut Saint-Louis l'ont apportée avec eux, peut-être même dès 1684 ou à peu près vers cette date.

* *

Peter Kalm, professeur suédois, étant en Pennsylvanie, l'année 1749, s'exprime de cette manière :

A Germantown on se livrait à la culture de la patate des Bermudes, ou patate sucrée, qui était connue, à cette époque, en Portugal, en Espagne, en Angleterre, mais non en Suède. Kalm en emporta plusieurs échantillons, qu'il se proposait d'introduire dans son pays, mais le navire ayant fait eau dans une tempête, ils moururent tous. Les Espagnols font une sorte d'eau-de-vie avec la patate sucrée.

Le même savant continua son voyage jusqu'à Québec. Il fait alors une nouvelle observation sur ce sujet :

Peu de gens ici connaissent la pomme de terre, et l'on n'y cultive ni l'espèce commune (*solanum tuberosum*) ni la patate des Bermudes (*convolvulus batatas*). Les Français du Canada, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne plantent pas de patates, répondent qu'ils ne lui trouvent aucune saveur, et ils se moquent des Anglais qui en sont si friands."

Voilà bien toujours les Anglais d'Amérique familiers avec le produit qu'ils avaient trouvé dans leurs possessions des côtes de la mer.

* *

Nous arrivons à la proscription des Acadiens en 1755 et au débarquement en France de plusieurs de leurs familles qui se fixèrent à l'entrée de la Loire, à Belle-Ile-en-Mer. Cette fraction du peuple malheureux apportait dans son ancienne mère-patrie un bienfait que la Providence destinait aux pauvres et aux riches du monde entier. Dans les desseins de Dieu, des exilés sans ressources allaient placer en terre française les premières semences du fruit de l'avenir. Le temps n'était pas éloigné où les disettes les plus affreuses allaient ravager le royaume et où un ministre du roi dira au peuple mourant de faim : " Mangez de l'herbe ! "

A mesure que la pomme de terre s'est popularisée quelque part, les famines ont diminué d'intensité.

* *

Au sujet des Acadiens, écoutons ce qu'écrivait, vers 1800, le vice-amiral A. Thevenard, parlant de ses souvenirs personnels :

“ Beaucoup d’émigrés de l’Acadie, qui n’avaient pas voulu rester sous la domination anglaise, furent établis sur Belle-Isle-en-Mer. On leur fournit des moyens aratoires et une subsistance; on y établit, par leur moyen, la culture des pommes de terre, d’où elle semble se propager sur le continent à l’avantage du peuple.”

Nous savons que le premier groupe acadien de Belle-Isle-en-Mer fut augmenté de nombreuses familles, durant les années 1757-60, et M. Thevenard a raison de dire qu’elles ne voulaient pas rester sous la domination anglaise puisqu’elles étaient expulsées de vive force. Voyez son texte dans les *Mémoires relatifs à la marine*, II, 331, imprimés à Paris l’an VIII.

* *

En Allemagne, pendant la guerre de sept ans, c’est-à-dire en 1758, des prisonniers français furent nourris parfois uniquement de pommes de terre, et ils en répandirent la renommée à leur retour au pays, mais déjà la coutume s’était établie, grâce aux Acadiens, d’en servir sur la table, au lieu de les laisser tomber dans l’auge des porcs.

* *

Le lieutenant Thomas Anbury, de l’armée anglaise, étant à la baie Saint-Paul, l’automne de 1776, demanda à acheter des pommes de terre. Anbury parlait bon français. L’habitant auquel il s’adressait ne comprit pas l’expression. Notre officier fait une double observation : “ Je savais, dit-il, que c’est dans ces termes que l’on désignait ce produit en France.” Il parle donc de la pomme de terre comme d’une chose connue de tout le monde—et pourtant le fameux Parmentier n’avait pas encore percé dans l’opinion publique. Anbury ajoute : “ Je dis au Canadien que même en Angleterre on se servait de l’expression *pomme de terre*.” Alors, les colonies anglaises placées au sud-est de nous, les habitants de l’Acadie et du Canada, la France, l’Allemagne et l’Angleterre consommaient déjà ce tubercule —et l’on veut nous faire croire que Parmentier l’a fait connaître à partir de 1780!

—Monsieur, dit l’habitant de la baie Saint-Paul, je suis bien fâché de ne pouvoir comprendre ce que vous souhaitez.”

Anbury observe en ce moment que “ les Canadiens parlent une langue aussi pure qu’à Paris.

—Je suis bien convaincu que vous avez des pommes de terre; veuillez me permettre de visiter vos cultures.

La permission accordée, on n'alla pas loin avant que l'officier ne dit :
—Tenez, voilà ce que je demande.

L'habitant poussa une exclamation de surprise mêlée de joie :
—Oh ! Monsieur, ce sont des patates.

Anbury écrit " putat " ce qui, prononcé à l'anglaise ne va pas trop mal après tout.

—Je suis bien aise d'être en état de vous satisfaire, continua le digne homme, et je trouve que pommes de terre leur convient mieux que tout autre nom, reprit-il.

Anbury paya libéralement son achat et le cultivateur lui dit le bonjour, accompagné de ces paroles :

—Je me souviendrai toujours de vos bontés et des pommes de terre!

* * *

Le baron Antoine-Auguste Parmentier, agronome, né en 1737, paraît avoir observé la pomme de terre à partir de 1763. Il l'analysa chimiquement et trouva qu'elle pouvait servir à la nutrition de l'homme, au lieu d'être livrée uniquement au bétail. Nommé pharmacien de l'hôtel des Invalides en 1774, il conçut l'idée de généraliser l'emploi de ce nouveau produit et, frondant à la fois les préjugés de la science, de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, il publia ses travaux sur ce sujet. Il fit plus. On le vit donner un grand banquet dont la pomme de terre composait tout le menu.

Le roi, gagné à la cause, porta un bouquet de fleurs de ce tubercule à sa boutonnière.

Ce n'était pas assez. Les Parisiens riaient de la patate et n'en voulaient pas même faire des bouquets. On s'avisa d'un stratagème renouvelé du paradis terrestre et supérieur à toutes les démonstrations écrites ou parlées—ce fut de défendre de s'en servir ! En 1780, cinq ou six arpents de terre de la plaine des Sablons près Paris, reçurent des semences de " parmentières " et on les plaça sous la garde d'une compagnie de soldats. Les sentinelles, nombreuses et vigilantes, gardaient nuit et jour ce trésor d'un nouveau genre. La badauderie s'en mêla. La passion du fruit défendu se répandit. Chacun se piquait de savoir ce que pouvait être cette plante protégée par des baïonnettes officielles. Lorsque les tiges vertes apparurent à ras du sol, la ville se promenait aux barrières pour contempler l'éclosion, le phénomène, la chose inexplicquée. Aux premières fleurs, l'attention devint de l'enthousiasme. Mais il y avait défense d'y toucher ! Les grosses racines, comme on disait, étaient déjà convoitées par des milliers de personnes de toutes

classes. Enfin, on annonça la maturité. Mais voyez ! n'est-ce pas étrange ? le cordon des sentinelles se relâche graduellement ! La nuit surtout elles ne se montrent presque pas. Un pareil abandon de la discipline active les désirs du peuple. Le champ est pillé, ravagé, fouillé, il ne reste plus de pommes de terre au moment de la récolte—mais tout le monde en a goûté et en redemande. Le succès couronnait le stratagème.

A présent accordons à Parmentier l'honneur qu'il mérite. Ayant imposé son projet aux Parisiens, il a vu la pomme de terre se répandre rapidement en France et en Europe—mais les Acadiens n'en avaient pas moins fourni les plants et la connaissance pratique de cette culture. J'en conclus que le blason des enfants de l'Acadie devrait représenter la fleur que le roi de France posait à sa boutonnière, en 1780, avec cette devise : *Ni arbre, ni herbe.*

* * *

Que je vous parle de la chrysomèle, vulgairement appelée mouche à-patates. Son dos est barré or et noir, de teintes métalliques, c'est pourquoi on l'a baptisé de deux mots grecs : *chrusos*, or, et *mélas*, noir. Elle est indigène du Colorado, situé au nord du Nouveau-Mexique. Cet insecte est tout ce qu'il y a de plus aborigène, de plus autochtone, de plus chez lui au Colorado. N'est-il pas étrange qu'il ait été créé au milieu d'une immense région, d'un continent, à l'écart des pays qui produisent la pomme de terre ! Il attendait là, patiemment, que les hommes de race blanche eussent découvert l'Amérique et transporté jusqu'à lui, en venant des bords de la mer, la nourriture que le créateur destinait plus particulièrement à son espèce. Durant de longs siècles, il a dû se repaître de feuilles inférieures à sa substance préférée et qui lui ressemblent sous certains rapports chimiques. Mais le jour où il a pris contact avec la feuille de la pomme de terre, il s'est développé, élané dans le monde, il a envahi son continent tout entier—puis il a porté la guerre en Europe. Tels sont les mystères de la nature.

Ainsi, les Sauvages jouissaient seuls d'un produit naturel du sol. Nous le goûtons à notre tour, nous le propageons, il devient universel—et juste à ce moment se présente le destructeur, qui marche sur nos brisées et dévore ce que nous semons !

La vigne prospère de France a subi les atteintes du phyloxera. La pomme de terre a la chrysomèle. Tant il est vrai que, dans ce monde, toute réussite se balance, se solde par peine et misère. Thevet ne manquerait pas d'écrire un bon chapitre sur cette "singularité."

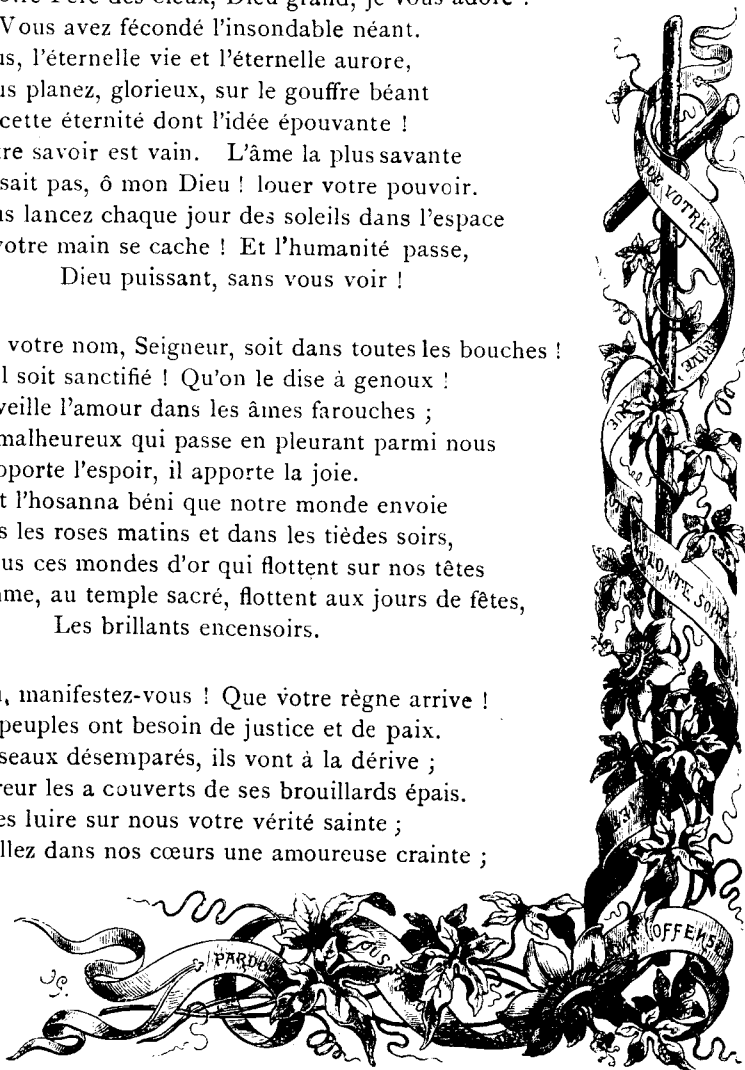
BENJAMIN SULTE.

PATER NOSTER

Notre Père des cieux, Dieu grand, je vous adore !
Vous avez fécondé l'insondable néant.
Vous, l'éternelle vie et l'éternelle aurore,
Vous planez, glorieux, sur le gouffre béant
De cette éternité dont l'idée épouvante !
Notre savoir est vain. L'âme la plus savante
Ne sait pas, ô mon Dieu ! louer votre pouvoir.
Vous lancez chaque jour des soleils dans l'espace
Et votre main se cache ! Et l'humanité passe,
Dieu puissant, sans vous voir !

Que votre nom, Seigneur, soit dans toutes les bouches !
Qu'il soit sanctifié ! Qu'on le dise à genoux !
Il éveille l'amour dans les âmes farouches ;
Au malheureux qui passe en pleurant parmi nous
Il apporte l'espoir, il apporte la joie.
C'est l'hosanna béni que notre monde envoie
Dans les roses matins et dans les tièdes soirs,
A tous ces mondes d'or qui flottent sur nos têtes,
Comme, au temple sacré, flottent aux jours de fêtes,
Les brillants encensoirs.

Dieu, manifestez-vous ! Que votre règne arrive !
Les peuples ont besoin de justice et de paix.
Vaisseaux désemparés, ils vont à la dérive ;
L'erreur les a couverts de ses brouillards épais.
Faites luire sur nous votre vérité sainte ;
Éveillez dans nos cœurs une amoureuse crainte ;



Que nos fronts prosternés désarment votre main !
 Régné dans le palais, régné dans la chaumière !
 Que le damné d'hier, plein de votre lumière,
 Soit le saint de demain !

Que votre volonté soit faite sur la terre !
 Père, qu'elle y soit faite ainsi que dans le ciel !
 Et l'homme des douleurs adorant ton mystère,
 Boira sans murmurer son calice de fiel,
 L'humilité croîtra dans l'âme des superbes,
 La bouche n'aura plus de reproches acerbes,
 L'apôtre portera de l'aurore au ponant,
 Aux peuples aveuglés, la divine parole,
 La foi couronnera d'une sainte auréole
 Le monde rayonnant !

Et puisque vous voulez que notre voix supplie,
 Donnez-nous, ô Seigneur, le pain de chaque jour !
 Nous peinons, et jamais la tâche n'est remplie ;
 Notre sueur en vain arrose ce séjour.
 Que sans cesse, ô Dieu bon, votre amour se révèle !
 Dorez les blés ; veillez sur la moisson nouvelle ;
 Ne laissez pas le pauvre aux horreurs de la faim !
 Donnez à l'ouvrier, donnez au prolétaire,
 Donnez à tous ! Nos voix qui craignaient de se taire
 Vous béniront sans fin !

Pardonnez-nous, Seigneur, nos offenses sans nombre,
 Comme nous pardonnons le mal qui nous est fait.
 Qu'ai-je dit ? Pardonner ? Nous ?... Oh ! la foi sombre...
 Loi pénible, ô mon Dieu ! mais loi juste en effet...
 Ils m'ont haï pourtant, ils ont ri de ma peine,
 Et mon cœur révolté doit étouffer sa haine ?...
 Et je prierai pour eux aux jours de l'abandon ?...
 Tu l'ordonnes ainsi toi qui fis le calvaire,
 Je m'incline muet sous ton arrêt sévère,
 J'ai besoin de pardon !

Sur cette terre étrange où tout homme doit vivre,
 Il est, vous le savez, plus d'un secret danger.
 L'amour trouble nos cœurs, la gloire nous enivre,
 On se plait en soi-même, on aime à se venger.

Tous cherchent le bonheur. La coupe où l'on s'abreuve
Devient, en se vidant, le creuset de l'épreuve,
Où donc trouver enfin la consolation ?
Vous nous voyez soumis. Pour qu'on ne désespère,
Ne nous induisez point, ô Seigneur, notre Père,
Dans la tentation !

Délivrez-nous du mal !... De ce mal qu'il faut craindre ;
Spectre qui nous poursuit hideux ou séduisant ;
Qu'on s'efforce de fuir et qu'on tente d'étreindre ;
Qui nous charme et nous livre au remords trop cuisant...
Délivrez-nous du mal !... Des lâches et des traîtres
Qui vendent leur patrie ou la traitent en maîtres !
De l'oubli des devoirs, du mensonge subtil,
Des fléaux de la terre et des fléaux de l'onde,
De tout ce qui corrompt ou désole le monde !...
Du mal ! Ainsi soit-il !

PAMPHILE LE MAY.



JACQUES CARTIER

Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb a été célébré avec beaucoup de solennité dans toutes les parties de la France, mais nulle part, peut-être, avec autant d'enthousiasme qu'à Saint-Malo, la patrie de Jacques Cartier : et ce qui doit singulièrement nous réjouir, c'est que le nom du découvreur du Canada y a été honoré et acclamé presque à l'égal de celui du découvreur de l'Amérique. De fait, Jacques Cartier a été appelé " le Christophe Colomb de l'Amérique du Nord."

" C'a été une grande idée du cardinal archevêque de Rennes, écrit M. Bazin, rédacteur du journal *le Salut*, de désigner Saint-Malo, ce chef-lieu des coureurs de mer, pour une pareille fête.... Tout s'est passé sous les voûtes de la cathédrale ; on a pu voir, une fois de plus, que la religion seule ne connaît pas les décadences, et qu'elle conserve aux cités oubliées le souvenir de leurs propres grandeurs. "

Puis il ajoute : " Il y a un nom qui devait, en toute justice et en toute vérité, être glorifié dans cette fête, et il l'a été magnifiquement à la cathédrale : c'est celui de Jacques Cartier. Jacques Cartier est le Christophe Colomb de l'Amérique du Nord."

De son côté, le vénérable archiprêtre de Saint-Malo, M. le curé Bourdon, nous écrivait tout récemment :

" Je n'ai point oublié votre vénération et votre admiration pour notre Jacques Cartier. Depuis votre départ, j'ai profité de toutes les occasions pour en rappeler la mémoire à ses compatriotes trop oublieux de leurs gloires les plus belles et les plus chrétiennes. Nous sommes malheureusement, en France, dans un temps où la voix du prêtre n'est pas très écoutée.

" La cathédrale de Saint-Malo a été chargée par Son Eminence le cardinal archevêque de Rennes de célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Nous ne pouvions en cette circonstance oublier notre illustre Jacques Cartier et nos frères du Canada. J'ai pensé vous faire plaisir en vous envoyant les journaux qui ont donné le compte rendu de la fête."

Notre illustre Jacques Cartier ! Nos frères du Canada ! Quelles bonnes paroles pour un Canadien-Français, surtout dans ces temps agités et troubles, où la marée montante nous apporte tant d'écume

antipatriotique, où le ciel terne et chargé de nuages ne nous présage rien de rassurant pour l'avenir ! Comme ce doux nom de frères est agréable à entendre, surtout lorsqu'il nous est adressé, à travers l'espace, par les fils de cette glorieuse France, le noble pays de nos ancêtres, qui reste toujours, malgré ses fautes et ses erreurs, à la tête de la civilisation, et que Léon XIII affectionne tant, parce qu'il y voit toujours tant de générosité et de ressources pour le bien !

Il nous a paru utile de recueillir ce qui a été dit de Jacques Cartier à l'occasion de la grande fête de Saint-Malo, et d'en faire hommage à la *Revue Canadienne*.

C'est d'abord au Conseil municipal de cette ville, quelques semaines avant la fête du 16 octobre, qu'il fut question de l'illustre Malouin. L'un des conseillers, M. Leroux, avait été chargé de faire rapport sur le projet d'ériger une statue à Robert Surcouf, le fameux corsaire qui fit tant de mal aux Anglais vers la fin du siècle dernier. Tout en étant favorable au projet, M. Leroux exprima le regret que l'on n'eût pas donné préséance à Jacques Cartier ; et il émit le vœu que réparation fût donnée le plus tôt possible à cette grande mémoire un peu oubliée.

Saisissant avec bonheur l'expression de ce souhait, le vénéré curé de Saint-Malo communique aussitôt à la presse une magnifique lettre pour complimenter M. Leroux, et surtout pour donner un chaleureux appui à un projet qu'il a lui-même tant à cœur. Il écrit au journal *le Salut* :

“ Permettez-moi d'user de votre hospitalité pour féliciter publiquement M. Leroux du souhait que, dans la dernière séance du Conseil municipal, il a exprimé de voir s'élever une statue de Jacques Cartier à Saint-Malo. Ce souhait, je l'ai au cœur depuis que je connais cet illustre Malouin, un des plus beaux et des plus grands caractères de l'histoire.

“ Depuis que je suis à Saint-Malo, je suis affligé de le voir si oublié dans une ville dont il est la gloire.

“ Dans quelques semaines, l'Amérique et l'Europe vont célébrer avec l'allégresse de la reconnaissance le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau Monde, faite par l'héroïque navigateur Christophe Colomb.

“ Notre Jacques Cartier, illustre enfant de Saint-Malo, ne devrait-il pas avoir sa part dans ces hommages rendus au génie, au courage et à la vertu, car lui aussi a appelé une vaste contrée et un grand peuple à la lumière, à la civilisation et à la foi chrétienne ?

“ Chaque année, des Canadiens viennent vénérer le berceau et les lieux qu'a habités Jacques Cartier, et recueillir quelques sou-

venirs de cette grande mémoire. Ils demandent : "Où donc est la statue de votre Jacques Cartier ?" Et, lorsqu'on leur répond qu'il n'y en a pas : "Eh quoi ! disent-ils, chez nous, son nom est dans les cœurs et sur les lèvres de tous ; nos petits-enfants célèbrent dans un chant populaire le rocher de Saint-Malo ; et ici vous oubliez vos gloires les plus pures, vous n'avez presque rien pour rappeler à vos enfants que c'est de votre ville que sont partis la lumière et le salut pour tout un vaste continent ?"

"Que M. Leroux ne se borne donc pas à un souhait stérile ; qu'il accentue le cri de reconnaissance et le cri du patriotisme malouin. Que son vœu trouve un écho chez tous nos compatriotes, et que bientôt notre chère cité voie ériger une belle statue à l'un de ses plus illustres enfants. Ceux qui auront accompli cette œuvre auront mérité les félicitations de la ville de Saint-Malo et de tous les Français du Canada."

Voilà, certes, des paroles d'un homme de cœur. Elles ont dû produire la plus heureuse impression sur les habitants de l'antique cité de Saint-Malo.

Quelques jours plus tard, M. Bourdon écrit au maire et aux conseillers municipaux de la ville pour les inviter à prendre part à la solennité religieuse qui doit avoir lieu dans sa cathédrale pour l'anniversaire "du plus grand événement qui se soit accompli dans nos temps modernes."

"Nul homme, dit-il, par la grandeur de son génie, par l'héroïsme de son courage, par l'éclat de sa foi chrétienne, et par les immenses bienfaits qu'il a apportés à tous les peuples de la terre, ne mérite plus que Christophe Colomb l'admiration et la reconnaissance des hommes."

Il rappelle ensuite ce que la France a fait pour l'Amérique : il compare surtout la conduite des Français avec celle d'autres peuples sur le continent américain :

"Quand des hommes cupides, que la soif de l'or rendait cruels, se précipitèrent sur les mines si riches du métal précieux, massacrant les populations indiennes et les réduisant à l'esclavage, ce fut, parmi toutes les nations de l'Europe, la France principalement qui, à la place des chercheurs d'or, envoya les chercheurs d'âmes. Ce furent les intrépides enfants de la France qui défendirent les droits de l'humanité, arrachèrent les pauvres Indiens à la cruauté de leurs dominateurs, et accomplirent les intentions et les vœux de Christophe Colomb en transformant ces sauvages en enfants du Christ."

Il rappelle surtout avec bonheur ce qu'a été la France pour les États-Unis :

“ C’est l’Église de France, dit-il, qui est, dans toute la force du terme, la mère de l’Église des États-Unis ; elle l’a enfantée dans les travaux et les souffrances de ses missionnaires et dans le sang de ses martyrs.”

Mais c’est pour le Canada que M. Bourdon réserve ses accents les plus émus et les plus généreux :

“ Quand, au jour de la grande solennité, dit-il, toutes les républiques d’au delà l’Océan porteront leurs regards vers cette Europe d’où leur sont venus la lumière et le salut, il y aura une de ces contrées, une des plus splendides et des plus riches d’avenir, contrée portant un peuple fort, généreux et fier de sa foi, ayant dans ses veines le sang français, et dans son cœur les qualités et tous les nobles frémissements de la vieille France, cette contrée tout entière portera en ce jour ses regards vers ce rocher de Saint-Malo pour le bénir et exalter dans ses chants patriotiques et religieux la mémoire de l’immortel Malouin qui, quelques années après l’illustre Colomb fut, pour ce pays des grands lacs, ce qu’il avait été pour l’Amérique centrale, c’est-à-dire le porteur du Christ et de la civilisation. En cet anniversaire, toutes les lèvres de ce peuple diront le nom de Jacques Cartier, et tous les cœurs canadiens battront d’amour et de reconnaissance pour ce rocher de Saint-Malo, et lui enverront un salut fraternel.

“ Christophe Colomb et Jacques Cartier, ajoute-t-il, sont deux astres qui projettent leurs lumières sur le Nouveau Monde : on ne peut célébrer l’un sans regarder et admirer l’autre. L’enfant de Saint-Malo ne le cède à son devancier ni dans la grandeur de sa foi et de son intelligence, ni dans la générosité et dans la vaillance de son cœur.

“ Voilà pourquoi, M. le maire et MM. les conseillers municipaux, notre grand et vénéré Cardinal a désigné Saint-Malo pour célébrer, au nom du diocèse, le quatrième centenaire de la découverte de l’Amérique, et s’associer aux accents patriotiques et religieux d’hommages rendus aux grandes mémoires et aux grands bienfaiteurs de l’humanité.”

Le voilà arrivé “ le jour de la grande solennité : ” c’est le dimanche 16 octobre. Un grand nombre de notabilités civiles et militaires, entre autres le général de Charette, occupent des sièges d’honneur dans la cathédrale : toute la population de Saint-Malo et des environs est accourue à la voix du vénéré archiprêtre ; l’église est remplie.

Saint-Malo était autrefois, avant la Révolution, le siège d’un évêque : il relève aujourd’hui de l’archevêché de Rennes. Le cardi-

nal Place a envoyé son coadjuteur, Mgr Gonindard, pour le représenter à la fête et officier pontificalement.

Elle est pieuse et intéressante, cette antique cathédrale de Saint-Malo. On la visite avec plaisir, même après avoir eu occasion d'admirer les plus belles églises de France. Son vieux pavé, légèrement ondulé, rappelle un peu ceux de Saint-Marc de Venise et de la cathédrale d'Ancône. Elle est surtout intéressante pour un Canadien, auquel elle redit tant de souvenirs.

Ses murs disparaissent aujourd'hui sous les écussons, les oriflammes, les bannières et les drapeaux. Parmi ces drapeaux, saluons celui du Canada : il est là, à côté du drapeau de la France ; délicate attention de M. Bourdon, ainsi que de M. Frangeul, l'habile architecte de Saint-Malo qui a présidé aux décorations ; ils ont voulu honorer spécialement notre pays.

M. Bourdon monte en chaire ; et, dans un langage élevé et rempli d'émotion, il rend hommage à Christophe Colomb, d'abord, puis ensuite à Jacques Cartier et au Canada. Laissons ici parler la *Semaine religieuse* de Rennes :

“ A l'évangile, le vénéré M. Bourdon, curé-archiprêtre de Saint-Malo, fait entendre ces accents enflammés, vraiment sortis du cœur, qui seul, au dire d'un ancien, fait les hommes éloquents. C'est un hymne qu'il chante, un hymne de reconnaissance au Dieu des navigateurs. Le nom de Jacques Cartier se retrouve sur ses lèvres à côté de celui de Christophe Colomb. M. le curé de Saint-Malo rappelle de quelle popularité jouit, au delà de l'Atlantique, dans le riche et beau pays du Canada, le nom du célèbre Malouin. Il s'étonne, avec raison, que ce digne héritier de la vaillance et de la foi de Christophe Colomb ne soit pas honoré comme il convient, dans le pays qui lui donna le jour.

“ Pourquoi donc, s'écrie-t-il, pourquoi sur nos remparts, là où vont être bientôt démantelées ces fortifications que vous appelez *la Hollande*, n'éleverait-on pas, au milieu d'une esplanade d'où la vue embrasserait toute la rade, sur un piédestal grandiose, la statue de Jacques Cartier ? Elle dominerait l'entrée du port. Nos marins salueraient, à l'arrivée, et au départ, ce grand navigateur, qui fut en même temps un grand chrétien, puiser aient dans son souvenir le courage et l'espoir !

“ Nous avons tenu, ajoute la *Semaine religieuse*, à reproduire ici cette pensée du curé de Saint-Malo. Un tel projet, lancé dans un tel jour, aura, nous n'en doutons pas, un succès complet. La Vierge monumentale de Bizeux, la statue de Jacques Cartier, la tombe de Chateaubriand, donneront à nos rivages un aspect nouveau. On n'y

découvrira plus seulement un panorama splendide, on y trouvera la triple image de la religion, du courage et de la gloire.”

On le voit, la fête du 16 octobre, à Saint-Malo, n'a pas été seulement la fête de Christophe Colomb ; elle a été aussi, comme nous le disions en commençant, celle de Jacques Cartier ; et elle a gardé ce caractère jusqu'à la fin.

Dans l'après-midi, aux vêpres, ce fut le tour du R. P. Ollivier à monter en chaire. L'illustre dominicain, la gloire de Saint-Malo qui lui a donné le jour, fait d'abord un magnifique éloge de Christophe Colomb ; puis, dans une péroraison éloquent, il évoque, lui aussi, le souvenir de Jacques Cartier, digne imitateur de Christophe Colomb :

“ Comme Christophe Colomb, s'écrie-t-il, Jacques Cartier découvrit une terre inconnue : c'est le même homme par la ténacité de la volonté, par l'audace, par l'amour de la patrie et de Dieu. La ressemblance est tellement frappante, qu'il semble que l'histoire se soit trompée de nom.

“ Plus heureux, cependant, que l'envoyé du roi des Espagnes, le navigateur malouin a jeté, au nom de François I^{er}, roi de France, les fondements d'une œuvre durable. Le Canada, même sous la domination anglaise, est resté français par ses mœurs, par son langage, par ses affections. C'est un des plus purs diamants de la couronne de l'Église catholique.

“ Et cependant, qui donc a essayé de faire un centenaire à Jacques Cartier ? Il n'a pas même une statue. Il y a au musée un débris de son navire. Qui l'a vu ? Qui a senti son cœur battre au contact de cette planche qui porta le grand navigateur vers le Canada ?

“ Il est temps que cet oubli cesse ; il est temps de montrer que vous avez encore du sang dans les veines, que vous êtes toujours les grands chrétiens, les grands marins d'autrefois.

“ Puisse bientôt Saint-Malo célébrer une autre fête en l'honneur de Jacques Cartier et des compagnons de ses expéditions lointaines !”

Il est juste de rappeler ici que, si Jacques Cartier n'a pas encore sa statue à Saint-Malo, il y a, du moins, dans la cathédrale, un monument destiné à perpétuer le souvenir de sa foi et de son esprit chrétien. C'est une magnifique mosaïque en marbre, aux armes de la maison de France, placée dans le pavé du sanctuaire, près de la balustrade, et sur laquelle on lit cette inscription : *Ici s'est agenouillé Jacques Cartier pour recevoir la bénédiction de l'évêque de Saint-Malo, à son départ pour la découverte du Canada, le 16 mai 1535.*

Dans son dernier voyage en France, M. Mercier, alors premier ministre de la province de Québec, eut la bonne pensée d'offrir, au

nom des Canadiens-Français, ce souvenir à la mémoire de Jacques Cartier. Le dessin et l'exécution de la mosaïque sont dus à M. Frangeul, dont nous avons mentionné le nom tout à l'heure.

Le lendemain de la grande fête de Saint-Malo en l'honneur de Christophe Colomb, M. Bazin, dans son journal *le Salut*, consacrait un long article à Jacques Cartier. Il y raconte les principaux détails de ses différentes expéditions, et cite même plusieurs extraits du journal de ses voyages, entre autres le passage si édifiant qui termine la relation de l'expédition de 1535: "Arrivés au havre de Saint-Malo, par la grâce du Créateur. Lequel prions, faisant fin à notre navigation, nous donner sa grâce et paradis à la fin. Amen."

Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici la petite description que donne M. Bazin des Portes-Cartier, ce lieu de pèlerinage patriotique si cher à tout Canadien qui visite la vieille France.

"Il y a, dit-il, vers l'extrémité nord de Paramé, à l'angle de deux chemins, une vieille maison très simple, qui s'appelle les *Portes-Cartier*, maison de ferme maintenant, avec une cour entourée de murs, où l'on pénètre par un portail cintré de forme ancienne. Cartier est-il né là? Y est-il mort? On n'en sait rien, car l'histoire de sa vie privée est à peu près inconnue. Mais on sait qu'il y habitait une partie de l'année, et que ce manoir s'appelait alors *Limoilou*; l'hiver, il venait à sa maison de Saint-Malo, située "jouxte l'hôpital Saint-Thomas", rue de Buhen. Tous les Canadiens qui viennent en France, vont faire un pèlerinage à cette demeure des *Portes-Cartier*.... Elle est maintenant la propriété de M^{me} Tarouilly, dont la famille a, par tradition, le respect des passés glorieux."

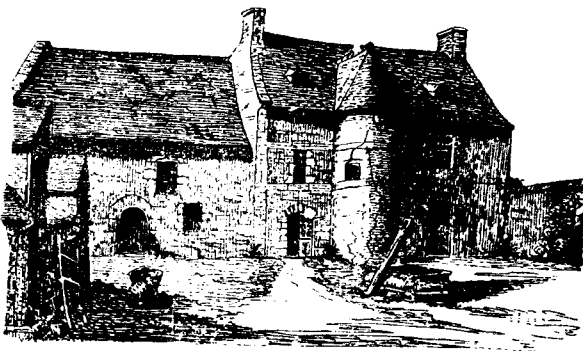
Nous avons eu le plaisir de visiter nous-même les Portes-Cartier; et l'on nous pardonnera peut-être d'ajouter ici, en terminant, quelques notes de voyage prises à la hâte à cette occasion:

"De Saint-Malo à Limoilou il y a bien une dizaine de kilomètres. C'est une excursion ravissante, sur le bord de la mer, au milieu de jardins, de riches campagnes, de confortables villas, dont plusieurs portent des noms de saints, comme par exemple la villa Saint-Jean-Baptiste, la villa Saint-Joseph, etc. Nous sommes ici dans un pays encore catholique, où le dimanche — car c'est aujourd'hui dimanche — est bien observé.

"Limoilou comprend deux fermes distinctes, qui se touchent cependant l'une l'autre, et appartiennent au même propriétaire. Elles dépendent de la commune de Rotheneuf, dont l'église est à deux kilomètres.

"Les gravures que nous avons au Canada, et qui représentent le vieux château de Jacques Cartier, sont bien exactes. Il y a une

partie de l'habitation qui est évidemment moderne ; mais l'autre, où il y a deux tourelles, est très ancienne, et doit remonter au temps où l'on avait à se défendre contre des ennemis répandus partout et pouvant survenir à l'improviste à toute heure.



“ Dans le mur d'enceinte se trouve une grande porte, par où l'on pénètre dans la cour d'entrée, puis dans l'habitation : de là, sans doute, le nom de *Portes-Cartier* donné à la ferme.

“ L'intérieur de la maison est simple, propre et confortable, comme dans toutes les bonnes fermes françaises : un beau fourneau, toujours luisant, de nombreux ustensiles de cuisine et de ménage, en ordre parfait, une longue table à manger, quelques chaises, des lits à deux étages, quelques armoires : voilà à peu près tout le mobilier.

“ Ce serait se faire illusion que de se représenter la maison de Jacques Cartier comme un grand château, une demeure princière. Jacques Cartier n'était ni prince, ni duc, ni marquis ; il a découvert le Canada : n'est-ce pas assez pour sa gloire ? et en faut-il davantage pour que tout Canadien aime avec passion à visiter le lieu de sa naissance ? ”

18 décembre 1892.

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN.

Curé de Saint-Féréol,

Membre de la Société Royale.



L'ABBÉ LÉON PROVANCHER

L'abbé Provancher, décédé le 23 mars dernier au Cap-Rouge, près de Québec, à l'âge de 72 ans, naquit à Bécancour en 1820.

Il exerça le ministère paroissial pendant près de 25 ans.

Il est chez nous, de sa génération et de celles qui l'ont précédée, la plus haute illustration scientifique.

Les sciences dites naturelles ont attiré spécialement son attention.

Ce qu'il y a de particulièrement précieux dans son œuvre, c'est la création de l'histoire naturelle du Canada.

Il était curé de Saint-Joachim, lorsqu'il publia, en 1857, son *Essai sur les insectes et les maladies qui affectent le blé*. Ce sujet avait été mis en concours par le département de l'agriculture du Canada. Le curé de Saint-Joachim vit son travail couronné.

L'année suivante, en 1858, parut un *Traité élémentaire de botanique*. Ce n'était là qu'une préparation lointaine, bien que nécessaire, à une étude spéciale des produits indigènes.

En 1862, M. Provancher, alors curé de Portneuf, publia sa *Flore canadienne*, en deux volumes in-8^e de plus de 800 pages chacun. Ce fut toute une révélation pour les amateurs.

En 1864, ce travailleur infatigable donnait au public le *Verger canadien*. Les praticiens savent assez ce que ce petit volume, par les sages avis qu'il donne, a rendu de services au pays.

Les soins du ministère paroissial enlevant à notre savant un temps considérable, il y renonça.

De nouveaux débouchés furent dès lors nécessaires à son désir de science et à son travail de tous les instants. Il fonda donc, dès 1869, le *Naturaliste canadien*, collection superbe qui forme aujourd'hui 28 volumes de grand format. C'est une encyclopédie des plus autorisées, pour tout Canadien-Français ami de la belle et riche nature du sol natal. Le *Naturaliste canadien* eut de nombreux admirateurs à l'étranger. La circulation canadienne fut en général de 300 abonnés, ce qui est bien passable dans un pays neuf pour les sciences naturelles.

Tout en alimentant son *Naturaliste*, M. Provancher ne laissait pas d'entreprendre des travaux particuliers et de publier des volumes spéciaux sur les *insectes*, les mollusques, etc.

La science ne fermait point tout autre horizon à cet ami de la nature. Il publia pendant quelques années la *Gazette des familles*.

En 1885, il publiait une *Histoire du Canada*, à l'usage de la jeunesse des écoles. Dans l'*Étudiant* de 1885, livraison de juillet, nous avons dit de ce travail : "Ce livre comprend les événements écoulés de 1492 à 1884, c'est donc un des plus complets sur la matière. S'adressant à la jeunesse, M. Provancher laisse de côté les détails inutiles. L'auteur fait particulièrement ressortir le point de vue religieux. Nous estimons que M. l'abbé Provancher a fait faire un progrès réel à la question si difficile d'une bonne histoire élémentaire de notre pays".

Il s'occupait entre temps de l'établissement du Tiers-Ordre, dans l'archidiocèse de Québec.

Il organisa plusieurs excursions à Jérusalem, ce qui lui fournit l'occasion de publier un fort volume : *les Lieux saints*.

C'est sans doute au cours de ces excursions qu'il conçut le projet de faire mettre un tableau de *Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur*, dans la chapelle qui couvre la grotte où est né le saint précurseur, à Saint-Jean in Montana, à deux lieues de Jérusalem. Il voulut que ce tableau, œuvre bien réussie de M. Rho de Saint-Hyacinthe, fût un don des Canadiens-Français à leur saint patron. A force de travail et de persévérance, notre patriote réussit ; mais ce ne fut pas sans risquer pour un temps ses propres deniers. Les Canadiens ont le tort de ne pas entendre assez les œuvres de ce genre.

En 1888, M. Provancher, comprenant l'utilité d'une revue hebdomadaire pour le clergé et les familles, fondait la *Semaine religieuse de Québec*. Mais il avait trop compté sur une santé qui faiblissait ; et il fut heureux, quatre mois après, de remettre cette revue entre les mains de M. l'abbé D. Gosselin, curé du Cap-Santé, qui la dirige avec succès depuis cette époque.

Un voyage aux *Iles du Vent*, dans les pays tropicaux, avait tenté notre savant. Il fit cette excursion en six semaines, accompagné de M. l'abbé Huart, du séminaire de Chicoutimi, son ancien élève. Dès 1890, le public avait, en 350 pages, une relation de ce voyage (1).

L'année 1891 ménageait une lourde croix à M. l'abbé Provancher.

Le gouvernement Mercier-Langelier priva le savant canadien de son allocation annuelle de \$400. Cet acte du gouvernement nous a particulièrement révolté et ne sera point légitimé par l'histoire. Un gouvernement n'a pas précisément le droit d'agir comme un particulier ; il doit faire passer la chose publique avant les querelles de parti. Nous ne chercherons pas non plus à excuser les paroles trop acerbes de M. l'abbé Provancher.

La science, comme la littérature, n'enrichit point au Canada. Le

(1) Voir p. 144 de la *Littérature au Canada en 1890*, par F. A. B.

Naturaliste canadien tomba, au grand déplaisir des amis de la science et au grand chagrin de son fondateur.

Nous trouvant à Québec, en 1891, nous allâmes en compagnie de quelques professeurs au Cap-Rouge, lieu de résidence de M. l'abbé Provancher. Il souffrait beaucoup du rhumatisme. Nous lui proposâmes divers projets pour relever son *Naturaliste*. C'était plus qu'il n'en fallait pour le mettre en gaieté et lui faire oublier son mal. Il se trouvait bien un peu âgé ; on n'est plus jeune à 71 ans ! Il résolut cependant de mettre ces projets à l'étude. Il voulut nous faire voir ses nombreuses collections, nous donnant sur chaque chose, et avec volubilité, les notions les plus pratiques.

La chute du gouvernement Mercier-Langelier en 1892 fit espérer que le *Naturaliste* ressusciterait. Mais M. l'abbé Provancher dut mourir dans cette espérance, qui était déjà pour lui une grande consolation. Ce grand admirateur de la nature fut appelé par le grand auteur de la nature à la contemplation d'un monde dont celui-ci est à peine la pâle image, le 23 mars 1892.

Telle vie, telle mort. L'abbé Provancher avait combattu le bon combat, sa fin fut digne de sa vie.

Notre savant canadien avait un caractère franc et vif. Était-il convaincu, malheur à qui tombait sous sa plume. Il eut des discussions assez chaudes avec plusieurs, entre autres avec M. l'abbé Moyen, professeur de sciences au collège de Montréal, le Dr Larue, et le gouvernement Mercier-Langelier.

Il n'en était pas moins bon, moins dévoué, moins zélé pour tout ce qui regarde le bien du pays et la gloire de Dieu.

Quant à sa réputation de savant, elle ne fera que grandir.

Nous ne terminerons pas cette notice sans payer un tribut d'éloges à M. Joseph Darveau, de Québec, imprimeur du *Naturaliste canadien*. Si M. Darveau a fait épargne de quelques écus, ce n'est certes pas avec ce que lui a fait gagner l'impression du *Naturaliste*. Il imprimait, dernièrement encore, *gratis pro Deo*, la table alphabétique monumentale par laquelle M. Provancher a voulu couronner son *Naturaliste*. Ce dévouement de la bourse, pour obscur qu'il soit, n'en mérite pas moins la reconnaissance.

Monsieur l'abbé Huart a pu se procurer, à des conditions faciles, les riches collections de son vénéré professeur.

La résurrection du *Naturaliste canadien* s'impose. Le gouvernement provincial y verra sans doute, dès que ses finances le lui permettront.

Monsieur Huart est, d'après nous, tout désigné pour continuer l'œuvre du regretté et digne abbé Provancher.

F. A. BAILLARGÉ, *Ptre.*

LES BASTONNAIS

LIVRE I^{er}

L'ORAGE S'AMONCELLE.

I

LES FUSÉES BLEUES.

Debout sur le sommet de la fière citadelle de Québec, un soldat

en faction, immobile et attentif, s'appuyait lourdement sur sa carabine.

Du haut de ce rocher escarpé, il promenait lentement son regard sur le paysage que l'ombre de la nuit recouvrait d'un voile transparent.

Il était minuit et, seule, la lumière vacillante des étoiles faisait ressortir les lignes saillantes des objets environnants.

Derrière lui se déroulait la vallée de la rivière St-Charles dont les taillis de pins et de hêtres faisaient une immense tache noire.

En face s'élevaient les falaises

de Lévis, au delà desquelles s'étendaient les plaines unies de la Beauce.



A sa gauche, la chute de Montmorency faisait entendre le grondement de ses eaux précipitées et brillait d'un éclat argentin.

A sa droite, s'étendaient silencieuses et désertes les plaines d'Abraham au-dessus desquelles s'élevait comme une vapeur de victoire sanglante.

On distinguait quelques lumières dans le château St-Louis, résidence du gouverneur civil, et dans les corps de garde des casernes des Jésuites, situées sur la place de la cathédrale ; mais le reste de la capitale était plongé dans l'obscurité et dans un morne silence.

Pas le moindre bruit ne s'élevait des rues étroites et des ruelles tortueuses de la basse-ville. Une lampe solitaire se balançait à la proue de la corvette de guerre ancrée dans le fleuve....

Il s'appuyait lourdement sur sa carabine. Son attitude aurait pu faire croire qu'il montait sa garde avec la vigilance automatique du soldat ; mais il n'en était pas ainsi. Jamais sentinelle n'avait été chargée d'une faction si pleine de lourdes responsabilités, et jamais garde n'avait été exécutée avec une plus minutieuse observation.

L'œil, l'oreille, le cerveau, l'être tout entier était absorbé par le devoir. Rien n'échappait à la pénétration de son regard, ni les changements dans les nuages qui obscurcissaient le ciel du côté du large, ni les ombres qui s'épaississaient dans le sentier de l'anse de Wolfe. Aucun son ne passait sans avoir frappé son oreille attentive, depuis le bruissement d'ailes du moineau qui avait établi son nid d'hiver dans les canons de la batterie, jusqu'à la course rapide du suisse par-dessus les sombres glacis des fortifications. Debout sur le sommet de la plus haute citadelle de l'Amérique, sa stature martiale se détachant nettement des ombres environnantes, comme un bloc de marbre sculpté se détache du sombre horizon, silencieux, solitaire et vigilant, il était le représentant et le gardien de la puissance britannique au Canada, à l'heure d'une crise redoutée.

Il avait conscience de sa position et se conduisait en conséquence.

Roderick Hardinge était un jeune homme au tempérament ardent. Il faisait partie de la petite milice qui gardait la ville de Québec et il ressentait vivement les critiques continuellement dirigées, durant les deux mois précédents, contre l'insuffisance de cette troupe. Il savait que les Américains avaient tout balayé devant eux à l'extrémité supérieure de la colonie. Schuyler avait occupé l'île aux Noix sans coup férir. Cinq cents soldats de l'armée active et cent volontaires avaient capitulé à St-Jean. Bedell, du New-Hampshire, avait pris Chambly et s'était emparé des immenses quantités de provisions et de munitions de guerre renfermées dans le fort. Montgomery s'avançait sur Montréal à la tête de toute son armée.

La garnison de cette ville était trop faible pour soutenir l'attaque et devait infailliblement céder à un ennemi démesurément supérieur en nombre. Alors viendrait le tour de Québec. Il était bien connu que cette ville était, en réalité, le but de l'expédition américaine.

De même que la chute de Québec avait assuré la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1759, la prise de Québec devait assurer la conquête du Canada par les Américains, dans l'hiver de 1775-76. Cela avait été parfaitement compris par le congrès continental à Philadelphie. Le plan de campagne avait été tracé par le général Schuyler avec cet objectif, et quand cet officier résigna son commandement pour cause de santé, après ses succès à St-Jean, Montgomery suivit la même idée et résolut de l'exécuter.

De Montréal, il adressa au congrès une lettre dans laquelle il disait énergiquement : " Tant que Québec ne sera pas pris, le Canada ne sera pas conquis. "

Roderick Hardinge avait appris avec peine que les autorités de Québec avaient peu ou point de confiance dans la milice qu'elles croyaient incapable de défendre la ville. Il était nécessaire de détruire ce préjugé, autant dans les intérêts de cette troupe que dans ceux de la cité. Hardinge entreprit cette tâche difficile. Il n'y avait pas de temps à perdre. Dans quinze jours, Québec pouvait être investi. Il se mit à l'œuvre, avec l'aide d'un seul compagnon. Tous deux tinrent leur projet dans le plus profond secret et ne le communiquèrent pas même au commandant du corps.

On était à la nuit du 6 novembre 1775. Hardinge sortit du quartier seul et sans attirer l'attention. Il se rendit aussitôt au poste de la citadelle le plus éloigné du corps de garde. Au cri de : " Qui vive " de la sentinelle, il donna le mot d'ordre. Puis appelant par son nom le factionnaire, qui était un soldat de son régiment, il lui donna l'ordre de lui remettre son fusil. La sentinelle obéit sans faire aucune question, ni recevoir aucune explication. Hardinge était un officier, et le simple soldat n'avait qu'à lui obéir. S'il avait quelque soupçon ou s'il était poussé par quelque sentiment de curiosité, il fût mis à l'abri de l'un et de l'autre par un nouvel ordre de se retirer hors de la vue, mais à portée de la voix, jusqu'à ce que ses services fussent requis. Un coup de sifflet devait être le signal.

Roderick Hardinge resta en faction de dix heures à minuit. Comme nous l'avons vu, il avait observé minutieusement tout ce que pouvait distinguer son regard vigilant. Mais ce regard se portait le plus assidûment vers un point de l'horizon : c'était le grand chemin qui conduisait de Lévis à la forêt, en traversant les plaines de la Beauce. Il était évident que c'était dans cette direction que

devait apparaître l'objet qu'il guettait, et il ne fut pas désappointé.

Au premier coup de minuit sonnait à la tourelle de la cathédrale Notre-Dame, de l'un des points de ce grand chemin à cent verges au plus de la rive, une fusée bleue s'élança dans les airs.

A cette vue, Roderick se redressa subitement, enleva la carabine de son côté gauche, la jeta sur son épaule droite et se mit au port d'armes.

Le sixième coup de minuit venait de sonner, quand une seconde fusée bleue sillonna l'espace, mais cette fois, à au moins cinquante verges plus près que la première fois. Celui qui l'avait lancée avait évidemment dû courir vers la rivière.

Roderick fit un pas en avant et poussa un cri étouffé.

Le dernier des douze coups de cloche avait à peine résonné, qu'une troisième fusée s'éleva en sifflant du bord même du fleuve.

Roderick fit vivement volte-face et fit entendre un violent coup de sifflet. Le fidèle soldat dont il avait pris la faction accourut immédiatement. Hardinge lui jeta son fusil avec l'injonction de garder le silence. L'officier avait à peine eu le temps de disparaître dans les ténèbres, que la garde montante composée d'un caporal et de deux simples soldats se présenta et procéda à la formalité ordinaire du relèvement des sentinelles.

II

SUR L'AUTRE RIVE.

Le cœur palpitant d'émotion, Roderick Hardinge descendit rapidement des hauteurs de la citadelle dans la haute-ville.

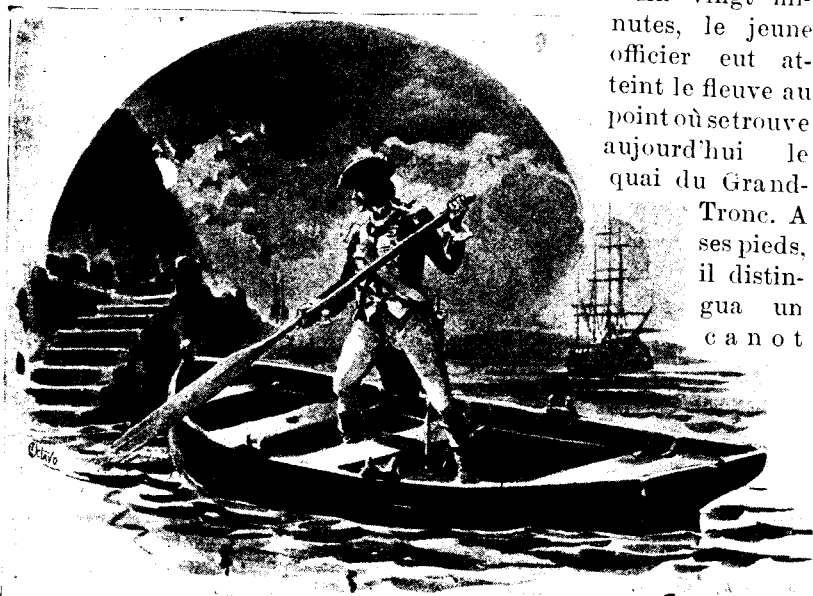
En passant, il jeta un regard vers le château, mais les lumières qu'on y voyait briller deux heures plus tôt, étaient maintenant éteintes et le gouverneur dormait inconscient du danger qui accourait sur la ville durant cette nuit. Il traversa la place et entendit le bruit joyeux des officiers qui passaient gaiement la nuit à boire du vin et à jouer aux cartes.

Il répondit au "Qui vive" de la sentinelle postée à la porte qui gardait les hauteurs de la côte de la Montagne et doubla le pas en suivant le chemin tortueux qui en descend. La vieille côte a été la scène de plus d'un incident historique, mais certes, aucun de ces incidents n'a eu plus d'importance que cette démarche nocturne de Roderick Hardinge.

Le long des rues étroites et ténébreuses de la basse-ville, heurtant du pied les pierres du chemin ou trébuchant dans les ornières, il poursuivait sa route sans ralentir son allure précipitée.

Pas une âme dans les rues ; aucun signe de vie dans les entrepôts qui apparaissaient comme d'immenses cubes noirs, avec leurs barricades de portes et de fenêtres revêtus de tôle de fer.

En vingt minutes, le jeune officier eut atteint le fleuve au point où se trouve aujourd'hui le quai du Grand-Tronc. A ses pieds, il distinguait un canot



muni de ses deux rames. Sans un instant d'hésitation, il y prit place, détacha la chaîne qui le tenait amarré au rivage, mit les avirons dans leurs tollets, et, d'un vigoureux coup donné d'une main expérimentée, tourna l'avant de la chaloupe vers la rive Sud.

En même temps, il éleva ses regards vers la ville. Elle était là, au-dessus de lui, silencieuse et inconsciente du danger qu'elle courait. Le rocher gigantesque du Cap Diamant s'élevait là haut comme une tour, semblant s'enorgueillir de sa force et se moquer des appréhensions du jeune officier. Celui-ci dirigea le canot sous la poupe de la corvette de guerre. Une seule lampe était suspendue à l'avant, mais aucune vigie ne le hêla au passage.

“ Le Jockey est évidemment un mythe pour tous ces gens-là ”, murmura-t-il ; “ mais ils reconnaîtront bientôt qu'il est une terrible réalité, et c'est Roddy Hardinge qui le leur apprendra ”.

Le Saint-Laurent n'est pas aussi large au-dessus de Québec qu'il ne l'est généralement sur son parcours, et en un quart d'heure, le rameur eut atteint la rive opposée. Au moment où la quille de la chaloupe gratta le sable de la berge, un homme s'avança à sa ren-

contre. L'officier s'élança sur le rivage et s'approchant du nouveau personnage, il lui frappa familièrement l'épaule.

— Mon bon vieux Donald !

— Merci, maître. (Ces deux mots trahissaient un accent écossais fort prononcé.)

— Ponctuel comme d'habitude, Donald, toujours à la minute.

— Oui, Monsieur, mais j'ai bien failli être en retard. Le cheval, je le crains bien, s'en ressent plus que moi.

— Sans doute, sans doute ; as-tu voyagé beaucoup à cheval ?

— Près de dix heures, Monsieur, et sans jamais lâcher la bride.

— Oh ! comme mon cœur a bondi, Donald, quand j'ai vu ta première fusée ! Je pouvais à peine en croire mes yeux.

— Je suis arrivé juste à temps, maître. Si j'avais rompu une sangle, j'aurais été en retard ; mais voilà qui est fait.

— Oui, mon vieil ami, et bien fait.

Les deux hommes tinrent alors à voix basse une longue et vive conversation. A la manière animée du vieux et aux fréquentes exclamations du plus jeune, on eût pu reconnaître évidemment que le premier communiquait à l'autre des renseignements importants. Durant une courte pause qui se produisit pendant l'entretien, Donald tira un petit paquet enveloppé de papier, qu'il remit à Roderick Hardinge.

— C'était attaché au siège de ma selle, maître, dit-il, et je n'aurais, pour rien au monde, voulu le perdre.

Roderick entourra le paquet de son mouchoir et le plaça avec soin dans la poche intérieure de son habit, qu'il boutonna ensuite jusqu'au menton.

Au bout d'une demi-heure les deux hommes parurent prêts à se séparer.

— Je vais maintenant me hâter de retourner de l'autre côté, dit Roderick, et toi, Donald, retourne à l'auberge, tu dois avoir terriblement besoin de repos.

— Deux heures environ me remettront parfaitement, Monsieur.

— Et ton cheval ?

— Il est complètement fourbu, Monsieur.

— Alors, procure-t'en un autre et le meilleur que tu pourras trouver. Voici cinq souverains. Tu en useras largement au nom de Sa Majesté.

Donald s'inclina profondément, en signe de loyauté.

— Je serai en route une bonne heure avant le jour, maître Roddy. Le soleil levant me verra bien au delà des villages.

— Et nous nous rencontrerons ici de nouveau à minuit.

— Comptez là-dessus, Monsieur, à moins que ces canailles de rebelles ne me prennent et ne me pendent à l'un des grands chênes de la Chaudière.

— Ne crains rien, Donald ; la mort du traître n'a jamais été réservée à un vieux soldat du roi comme toi.

Le jeune officier reprit place dans son canot et se pencha aussitôt sur les avirons. Le vieux serviteur remonta la colline qui conduit à Lévis et disparut bientôt dans les ténèbres.

III

AU CHATEAU.

Roderick atteignit la rive nord sans encombres. Il amarra sa chaloupe au même vieux quai rongé et verdi par l'eau, où il l'avait détachée moins d'une heure auparavant. Il remonta à la ville par le chemin qu'il avait suivi précédemment. Aucun changement ne s'y était produit. Tout était dans le calme le plus profond. Tout le monde dormait encore. S'il désirait le secret, il devait être satisfait, car il était évident que personne n'avait été témoin de son étrange démarche. Lorsqu'il eut dépassé la porte de la haute-ville, il ralentit sensiblement le pas. Ce n'était pas l'effet de l'hésitation, mais bien de la délibération. Il s'arrêta un instant en face des casernes. Les lumières étaient éteintes dans le quartier des officiers et aucun son ne se faisait entendre dans la salle du mess. Cette circonstance parut le détourner d'y entrer et il continua de se diriger en droite ligne vers le château St-Louis. Après avoir passé la garde, grâce au mot d'ordre, il frappa bruyamment à la porte principale.

Un officier de service qui dormait tout habillé sur un canapé dans le vestibule fut aussitôt sur pied et saisissant sa lanterne sourde placée derrière la porte, il ouvrit. Il n'eut pas plus tôt dirigé la lumière sur la figure de son visiteur, qu'il s'écria :

— Allons, Hardinge, qu'est-ce qui, diantre, peut bien vous amener ici à cette heure indue ? Entrez ! Il fait diablement froid.

— J'ai besoin de voir Son Excellence.

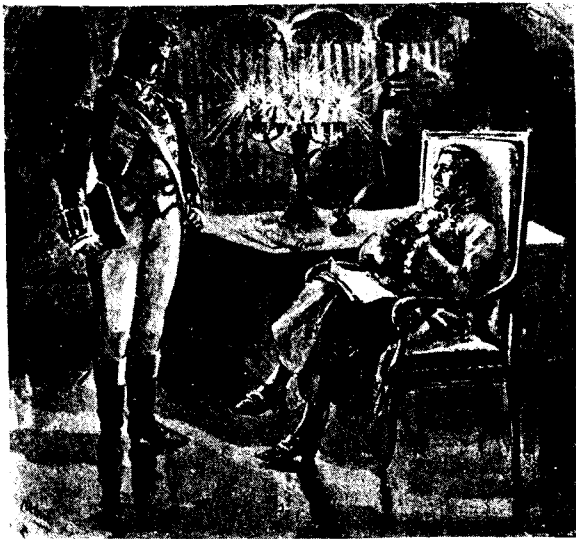
— Pas à présent, assurément ? Il n'était pas dispos hier soir, et il s'est retiré de bonne heure. Je ne crois pas qu'il soit bien aise de se faire ainsi réveiller avant le lever du jour.

— J'en suis bien fâché, mais il faut que je le voie.

— Quelque petite escapade, sans doute, et vous voulez que le vieux gouverneur vous en tire avant que la ville en ait vent, dit l'officier de garde qui était maintenant réveillé complètement et disposé à la jovialité.

— C'est une affaire beaucoup plus sérieuse que cela, Simpson, je suis bien fâché de le dire. Vous savez que je ne me présenterais pas ici à pareille heure sans le motif le plus urgent. Il faut absolument que je voie le gouverneur, et tout de suite.

Aucun signe d'impatience n'avait accompagné cette réplique, mais il parlait d'un ton si décidé, que l'officier, qui connaissait bien son ami, comprit que sa demande ne pouvait être rejetée. En conséquence, il s'occupa aussitôt de faire éveiller le gouverneur. Avec plus de promptitude que l'un et l'autre des jeunes gens l'avaient prévu, ce dignitaire se leva, s'habilla et se rendit dans une anti-



chambre où il fit appeler Hardinge. Après quelques mots d'excuse, celui-ci découvrit à Son Excellence le sujet de sa visite.

Il dit comment, tandis que tout le monde, en ville, s'occupait de l'invasion de la colonie du côté de l'ouest, par

l'armée continentale sous le commandement de Montgomery, on avait presque complètement perdu de vue l'autre colonne d'invasion qui s'avancait du côté de l'est, sous la conduite d'Arnold. Pour sa part, il déclara qu'il considérait cette dernière la plus dangereuse des deux. Elle était composée de troupes d'élite, avait été organisée sous les yeux de Washington lui-même et placée sous le commandement d'un bouillant général.

Outre ses autres qualités, Arnold avait l'avantage incalculable de connaître personnellement la ville, grâce à des visites répétées qu'il y avait faites tout récemment dans un but de commerce. La population de Québec paraissait ignorer complètement l'expédition d'Arnold. Elle semblait croire que sa colonne était ou devrait être noyée quelque part au milieu des cascades du Kennebec, ou du

moins qu'elle ne réussirait jamais à se rendre jusqu'à la frontière, à Sertigan.

Le gouverneur croisa sa robe de chambre un peu plus serrée sur sa poitrine, renversa la tête sur le coussin de son fauteuil et laissa échapper un ou deux petits bâillements comprimés, comme s'il se fût un peu étonné que l'on eût interrompu son repos pour lui apporter tous ces renseignements qui lui étaient dores et déjà très familiers. Mais c'était un gentilhomme patient et courtois et il ne pouvait pas croire qu'un officier de milice même abuserait de son bon naturel au point de venir chez lui, à une telle heure, à moins qu'il n'eût à lui faire quelque communication vraiment importante. Il n'interrompit donc pas son visiteur.

Roderick Hardinge, continuant, dit que la crainte de voir Arnold fondre sur la ville comme un vautour pendant que la plus grande partie des troupes de la colonie était avec le général Carleton, près de Montréal et dans la péninsule du Richelieu, dans un moment où, conséquemment, la cité était presque sans défense, lui avait fait prendre la résolution de surveiller personnellement son approche. Ce pouvait être de la présomption de sa part, mais il n'avait pas pleine confiance dans les quelques rapports que l'on avait reçus, en ville, de cette expédition, et il avait voulu se satisfaire en s'informant par lui-même à des sources plus dignes de foi.

Ici Son Excellence sourit légèrement à la confession ingénue de son subalterne, mais quelques instants plus tard, il ouvrit les yeux très grands lorsque l'officier lui rapporta en détail toutes les circonstances que nous avons racontées dans les chapitres précédents.

— Votre Donald est-il un homme en qui l'on peut avoir une parfaite confiance ? demanda le lieutenant-gouverneur.

— Je réponds de lui comme de moi-même. C'est un vieux serviteur qui a accompagné mon père dans toutes ses campagnes.

— Il dit qu'Arnold a passé la frontière ?

— Oui, Excellence.

— Et qu'il s'avance actuellement sur Québec ?

— Oui, Excellence.

— Et qu'il est actuellement à.....

— A soixante milles de la ville.

Le lieutenant-gouverneur arracha son bonnet de velours de dessus sa tête et le lança sur la table.

— Soixante milles, avez-vous dit ?

— Soixante milles, Excellence.

Son Excellence reprit tranquillement son bonnet, le remit sur sa tête, se renversa sur son siège, plaça les coudes sur les bras de

son fauteuil, joignit les mains qu'il agita mécaniquement devant ses lèvres, et, les yeux élevés au plafond, il s'absorba dans un petit calcul.

—Soixante milles. En faisant quinze milles par jour, monsieur Arnold mettra quatre jours à atteindre Lévis. C'est aujourd'hui le 7, n'est-ce pas ? Alors, le 11, nous pouvons nous attendre à la visite de ce monsieur.

—Arnold exécutera deux marches forcées de trente milles chacune, Excellence, et arrivera en face de cette ville dans deux jours. C'est aujourd'hui le 7 ; le 9, nous verrons son avant-garde sur les hauteurs de Lévis.

—Oh ! oh ! Et c'est ainsi que procède ce gaillard de rebelle ? Il doit avoir eu tout à coup une fameuse veine, car aux dernières nouvelles que nous avons eues sur son compte, la mutinerie s'était mise parmi ses hommes, et la débandade de sa troupe était imminente.

—C'est qu'ils mouraient de faim.

—Et auraient-ils été ravitaillés, par hasard ?

—Ils l'ont été.

—Par qui ?

—Par notre propre population, à Sertigan et tout le long de la Chaudière.

—Mais leurs chevaux ? Il est bien connu qu'ils les ont tous perdus dans les régions inhabitées.

—Ils ont été remplacés.

—Pas par nos concitoyens, assurément ?

—Oui, Monsieur, par nos propres gens.

—Impossible. Nos pauvres fermiers ont été volés et pillés par ces canailles.

—Pardon, Excellence ; mais ces canailles paient généreusement pour tout ce que leur troupe réquisitionne.

—En argent ?

—Non, Monsieur, en papier.

—Leur papier continental ?

—Pas autre chose.

—Des chiffons, de vils chiffons.

—Possible, mais nos fermiers les acceptent tout de même et sans hésitation, repartit le lieutenant en sortant de la poche de son habit le petit paquet qu'il y avait serré. Il le déploya et en retira plusieurs billets qu'il remit au gouverneur.

C'étaient des spécimens du papier-monnaie américain et des reçus signés par Arnold et plusieurs de ses officiers pour des animaux de boucherie et des provisions achetées des fermiers canadiens.

—En réalité, continua le jeune officier, Votre Excellence m'excusera si j'affirme que, d'après tous les renseignements que j'ai obtenus, et sur lesquels je vous assure de nouveau que vous pouvez compter, il est évident que la population des régions que la colonne d'invasion a traversées ou traverse en ce moment, est favorable à la cause américaine.

Une proclamation trompeuse écrite par le général Washington lui-même et traduite en français a été distribuée parmi cette population, qui a été séduite par les belles phrases qu'elle renferme sur la liberté et l'indépendance. C'est ce qui explique tous les rapports faux et illusoire que nous avons reçus jusqu'ici concernant cette expédition.

Nous avons été systématiquement et à dessein tenus dans les ténèbres sur ce sujet. Laisée à elle-même, l'armée d'Arnold, disloquée par l'insubordination, se serait débandée ou aurait péri de faim et de misère dans les régions inhabitées. Encouragée et ravitaillée par les propres sujets de Sa Majesté, elle marche maintenant en bataillons serrés sur Québec.

—Les traîtres des districts éloignés ne peuvent pas, malheureusement, être atteints aussi facilement que ceux qui sont sous nos yeux ; mais l'heure de leur châtimement arrivera pourtant. En attendant, il nous faut surveiller attentivement la désaffection et la trahison dans les murs mêmes de cette ville, dit le lieutenant-gouverneur d'un ton énergique et avec une chaleur très perceptible.

—Ce paquet pourra probablement aider Votre Excellence en cela, répliqua Hardinge, tout en remettant au représentant de la couronne anglaise le reste du paquet qu'il avait reçu de Donald.

—Qu'est-ce que ceci, demanda le gouverneur, en déliant les cordons qui entouraient le paquet ?

—Des lettres du colonel Arnold au général Schuyler qui était le commandant en chef de l'armée d'invasion aux débuts de l'expédition.

Arnold sera surpris, sinon chagrin, d'apprendre que Montgomery a succédé à Schuyler.

—Ah ! je vois. Eh bien, comme ces lettres ne sont pas adressées au général Montgomery et que le général Schuyler a quitté le pays, nous ne manquerons pas à l'étiquette en les ouvrant. Elles sont sans doute d'une lecture fort intéressante. Et celles-ci ?

—Ce sont des lettres d'Arnold à plusieurs citoyens distingués de Québec.

—Impossible !

—Veuillez lire les adresses.

Le gouverneur examina les suscriptions une par une et en silence, tout en faisant ses commentaires à voix basse :

Monsieur L.—Cela ne me surprend pas.

Monsieur F.—Il faudra voir à cela.

Monsieur O.—C'est assez probable.

Monsieur R.—Il doit y avoir quelque erreur. Il est trop fou pour prendre parti d'un côté ou de l'autre.

Monsieur G.—Sa femme devra décider cela pour lui.

Monsieur X.—Je lui donnerai une commission et il ira très bien.

Monsieur N.—Je n'en crois pas un mot.

Monsieur H.—Branle dans le manche. Il a trahi la France sous Montcalm, il peut bien trahir l'Angleterre sous Carleton.

Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il en eût parcouru une douzaine de plus. Enfin, la vingtième adresse frappa son regard et il s'écria :

Monsieur B.—Impossible ! Mon meilleur ami !... Mais si pourtant c'était vrai ? Qui sait ce que peuvent produire ces jours ténébreux ? B ! B ! Je vais m'éclairer sans retard.

En disant ces paroles, il jeta toutes les lettres sur la table et s'efforçant de maîtriser son émotion, il se tourna vers Roderick Hardinge et lui demanda :

—Avez-vous autre chose à me dire, mon jeune ami ?

—Rien de plus, Monsieur, sinon de m'excuser d'avoir accaparé une si grande portion de votre temps, surtout à cette heure indue.

—Que cela ne vous préoccupe pas. Si tout ce que vous m'avez dit est vrai, le renseignement est d'une importance incalculable. Je ne perdrai pas un instant et je ne vous oublierai pas, ni vous, ni votre vieux serviteur. Je vais envoyer des éclaireurs immédiatement et procéder moi-même à l'examen de ces lettres que vous avez placées entre mes mains. La situation est grave, jeune homme. Vous avez bien agi et pour vous montrer combien j'apprecie votre conduite, j'entends vous charger d'une nouvelle mission. Vous n'avez pas dormi cette nuit ?

—Non, Excellence.

Il est maintenant cinq heures et demie. Allez vous reposer jusqu'à midi. Alors, venez ici avec le meilleur cheval de selle de votre régiment. Je vous donnerai vos instructions.

Roderick Hardinge salua et prit congé au moment où les premières lueurs de l'aurore apparaissaient dans le firmament.

Personne ne l'accosta dans le vestibule. La sentinelle postée à l'entrée ne prit pas même garde à lui. Il se dirigea en droite ligne vers les casernes. Au moment où il traversait la place de la cathédrale, une gracieuse jeune fille à la figure encapuchonnée passa sans

bruit à son côté et entra dans la vieille église. C'était la jolie Pauline Belmont. Roderick la reconnut et se retourna pour lui adresser la parole, mais elle avait disparu sous le porche.

Hélas ! Si l'un et l'autre avaient su!

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)



CHRONIQUE DU MOIS

L'année bénie du jubilé épiscopal de Léon XIII s'est ouverte sous les auspices d'une prière et d'une espérance.

Celle-ci a été formulée par le Pape lui-même, alors que, recevant le lendemain de Noël, les hommages et les souhaits de ses gardes nobles, il leur a parlé du jour où "il sera donné de nouveau à sa garde d'honneur d'accompagner le Souverain Pontife dans les rues de Rome et aux cérémonies des grandes basiliques."

La presse libérale, il est vrai, a prétendu dénaturer cette parole, en attribuant au Pape une intention, une décision arrêtée de sortir du Vatican, et en feignant même d'y voir le dessein de je ne sais quelle conciliation absurde. Or, la vérité est que, loin de s'exprimer dans le sens d'une innovation quelconque, le Pape a ajouté en propres termes que "c'était le secret de Dieu de savoir quand et comment cela arriverait".

Toujours est-il qu'il en reste l'expression d'une espérance fondée sur la nature même de la liberté pontificale et de l'assistance divine qui lui est assurée.

La prière est venue à l'appui, et ç'a été la prière unanime de toute l'élite du peuple romain.

Une foule immense, de toutes les conditions sociales et de tous les quartiers de la ville, est accourue, en effet, au triduum solennel qui a été célébré à la fin de décembre dans l'église du *Gesù*, pour inaugurer les fêtes jubilaires, en priant d'un seul cœur, comme aux premiers temps du christianisme, pour Pierre captif. Le dernier jour surtout, où la cérémonie a été présidée par S. Em. le cardinal Rampolla, les flots pressés de l'assistance débordaient sur la place du *Gesù* et il fallut ouvrir à deux battants les portes du temple pour permettre à toute la multitude des fidèles de recevoir la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les dates des cérémonies solennelles de béatification qui auront lieu pendant l'année jubilaire ont été modifiées comme suit :

Les deux premières ont eu lieu les dimanche 22 et 29 janvier ; la troisième et la quatrième auront lieu les dimanches 12 mars et 16 avril.

Les autres béatifications, dont les causes sont déjà terminées ou près de l'être, seront fixées ultérieurement.

Le pèlerinage qui a assisté aux deux premières béatifications est celui de la Lorraine, arrivé à Rome le 20 janvier. Bientôt arrivera la députation des Lazaristes, conduite par le supérieur général, R. M. Fiat, ainsi que des Filles de Charité et des autres œuvres de Saint-Vincent de Paul, venant offrir leurs hommages et leurs présents au Souverain Pontife.

Le don collectif de la chrétienté à offrir à Léon XIII, c'est-à-dire la grande église érigée à Rome aux *Prati di Castello*, sous le vocable de son saint patron, vient de recevoir le précieux concours de S. M. l'empereur François-Joseph qui, le 29 décembre, recevait à Vienne le directeur général de l'œuvre de l'église Saint-Joachim, M. l'abbé Brugidon, et lui remettait pour cette œuvre une riche offrande, complétée ensuite par LL. AA. II. les archiducs.

Au consistoire tenu le 16 janvier, le pape a nommé quatorze cardinaux dont six Italiens, deux Français, deux Allemands, deux Anglais, un Irlandais, un Hongrois et un Espagnol.

Les cardinaux français sont Mgr Thomas, archevêque de Rouen, et Mgr Meignan, archevêque de Tours. Le Saint-Père a annoncé en outre qu'il avait réservé deux cardinaux *in petto*.

A cette occasion, Léon XIII a prononcé une allocution dans laquelle il a dit qu'il remerciait Dieu de lui avoir permis de célébrer son jubilé épiscopal.

“Cet événement, a-t-il ajouté, peut être regardé comme un signe de la protection divine s'étendant sur l'Eglise, par la conservation des jours du Souverain Pontife.”

* * *

On sait qu'en 1893, doit avoir lieu, à Jérusalem, un congrès eucharistique qui, dans les vues du Souverain Pontife, est appelé à faciliter la réunion des églises schismatiques d'Orient. Le Canada a reçu la visite du P. Marcellin, de l'ordre des Augustins de l'Assomption, qui, à Québec, à Montréal et dans un grand nombre de paroisses des diocèses de la province de Québec, a donné des détails sur la grande œuvre des congrès eucharistiques et la solennité de la prochaine assemblée en la Ville-Sainte.

* * *

Pendant que le monde catholique profite avec joie du jubilé épiscopal de Léon XIII pour multiplier les témoignages du plus vif attachement au Saint-Siège, le gouvernement italien ne sait faire autre chose que d'afficher une hostilité croissante contre l'Eglise. C'est ainsi que le ministre des cultes, M. Bonacci, particulièrement ligue à M. Crispi, s'est empressé de mener à terme son projet de loi sur le mariage, pour imposer l'accomplissement des formalités civiles avant la réception du sacrement. C'est le premier pas à l'introduction du divorce, et cela malgré les nombreuses pétitions que les catholiques d'Italie firent parvenir au parlement en 1888, malgré aussi le vaste pétitionnement que les associations catholiques sont en train d'organiser de nouveau à cet effet. Le projet de loi de M. Bonacci édicte des peines très sévères, jusqu'à 1000 francs d'amende et l'emprisonnement ou la destitution, contre les curés qui en transgresseraient les prescriptions.

On voit se manifester aussi la recrudescence de l'anticléricalisme officiel dans le réveil de la propagande maçonnique qui s'exerce avec la connivence des autorités. Ainsi, pendant qu'un avocat d'Ancône remplit le triste mandat de multiplier au grand jour les loges sectaires, les autorités de cette ville et d'autres localités, à Gênes, entre autres, ont interdit aux associations et aux journaux catholiques de faire distribuer gratuitement dans les rues la dernière lettre du Pape aux évêques d'Italie et au peuple italien contre la franc-maçonnerie.

On a beaucoup remarqué que, contrairement à la coutume séculaire, qui veut que tous les documents pontificaux soient formulés en latin, la dernière lettre au peuple italien a été conçue en langue vulgaire.

Le Saint-Père, en s'adressant ainsi directement au peuple, a sans doute voulu lui faire mieux sentir l'importance de cette question de la franc-maçonnerie, le danger des sociétés secrètes pour la religion et la société.

L'Italie n'a jamais cessé d'être le foyer des loges maçonniques; elle en est plus que jamais couverte, et le Pape fait un tableau strictement exact de la situation, quand il écrit :

“ Sans rien craindre, sans reculer devant personne, la secte des francs-maçons devient de jour en jour plus audacieuse; elle a envahi, comme une peste, toutes les cités, et elle s'efforce de s'insinuer chaque jour plus avant dans toutes les institutions de l'Etat,

dans le but, qu'elle poursuit aussi d'ailleurs, d'ôter à la nation italienne la religion catholique, principe et source des plus grands biens.

“ De là ces moyens infinis dont on se sert pour attaquer la divine foi ; de là ce mépris, cette oppression par les lois de la légitime liberté de l'Eglise. Il est admis en théorie et en fait qu'il n'y a dans l'Eglise ni l'essence, ni le principe d'une société parfaite, que l'Etat lui est supérieur, et que le pouvoir civil prime le pouvoir religieux”.

Ce n'est pas seulement en Italie, malheureusement, que la franc-maçonnerie fait son œuvre satanique contre l'Eglise. La France, notre ancienne mère patrie, est, elle aussi, aux mains des sectaires qui essaient de la déchristianiser. Dans toutes les nations civilisées, on retrouve ces mêmes sectes vouées à la même œuvre de destruction.

Notre Canada français catholique lui-même n'en est pas exempt.

Le sentiment religieux y est encore, fort heureusement, trop fort et trop général pour qu'elles osent se manifester au grand jour, comme elles le font ailleurs ; mais pour être réellement secrètes et masquées, elles n'en sont pas moins actives et leur action délétère se fait sentir dans la société et surtout dans une certaine presse.

Nous devons donc faire notre profit des conseils paternels donnés avec sollicitude, au peuple italien, par le Souverain-Pontife.

* * *

Non contents de déchristianiser la France, les sectaires matérialistes qu'elle s'est donnés pour maîtres, l'ont encore déshonorée en traînant dans la boue ce vieux renom d'honnêteté, qui était l'apanage du nom français.

En quoi a consisté la canaillerie du Panama ? Les détails en sont maintenant connus. C'est que, d'abord, le percement du canal n'a été qu'un prétexte pour brasser des millions dans une spéculation effrénée. Ceux qui ont organisé l'entreprise s'occupaient principalement de remplir leurs poches et celles de leurs amis avec l'argent des actionnaires.

Il fallait d'abord assouvir à tout prix la soif de jouissances matérielles si ardente chez tous ces parvenus, qu'aucun principe religieux ne retenait dans la voie de l'équité. On dépensa, pour cela, bien des millions ; s'il en restait, ce serait pour le creusement du canal interocéanique.

L'affaire ainsi menée eut vite mis à sec les caisses de la compagnie. Il fallut recourir au crédit. Des bruits fâcheux couraient. Le gouvernement, devant l'attitude menaçante des actionnaires, dut envoyer sur les lieux des experts qui en revinrent avec un rapport on ne peut plus défavorable. Le ministère cacha ce rapport et fit publier que les experts avaient trouvé tout en ordre. Les banquiers et les hommes d'affaires savaient à quoi s'en tenir. On lança un emprunt en payant grassement tous les concours, et l'on eut de nouveau des centaines de millions à brasser dans des spéculations, des syndicats de garantie et à distribuer aux instruments de flibusterie.

Au bout de peu de temps, l'argent manqua de nouveau, et l'on se décida à en demander au moyen d'un emprunt savamment calculé pour attirer les épargnes des naïfs.

Dans les sphères compétentes, on savait plus que jamais à quoi s'en tenir, aussi n'est-ce pas de ce côté-là qu'il y eut des souscriptions ; bien plus, il fallut acheter les complaisances des ministres en leur livrant de l'argent pour combattre le boulangisme ; il fallut acheter des députés et des rédacteurs de journaux. C'est à cela que fut employée une notable partie du produit de l'emprunt à lots. Les banquiers se servirent, eux aussi, de grosses parts, et l'entreprise du Panama eut le reste.

Voilà ce qu'est le Panama.

C'est ce que vient d'exposer sans réserve et sans ménagement, M. l'avocat général Rau, dans son réquisitoire devant la cour d'appel.

Il a dit que, jusqu'au dernier moment, il a nourri l'espoir que les prévenus, dont la réputation avait toujours été intacte avant ces récents événements et dont quelques-uns ont contribué à la gloire de la France, auraient donné des explications franches et nettes au sujet des accusations portées contre eux et auraient prouvé leur innocence. A son grand désappointement, il n'en a rien été. Il se voit forcé, lui-même, de demander au tribunal de les déclarer coupables d'escroquerie. Sur trois cents millions de francs fournis par un premier emprunt, les trois cinquièmes ont été dépensés d'une manière frauduleuse.

Il a été signé des contrats frauduleux avec M. Eiffel et d'autres entrepreneurs. Le baron de Reinach, dont la triste fin a causé une si grande sensation, a reçu plus de 7 millions de francs.

En somme, on a corrompu tous ceux qui ont pu se laisser corrompre et dont l'influence pouvait servir le projet ou lui nuire. Le capital de la compagnie était ouvertement livré au pillage, à ce point que 700 millions de francs ont été gaspillés, en dehors des

sommes dépensées régulièrement pour l'exploitation des travaux de la compagnie. Les livres étaient mal tenus et les chiffres ont été remaniés après la conclusion des contrats. Les journaux de toute nuance, affirme l'avocat général, leurs gérants, leurs rédacteurs et leurs propriétaires ont reçu de l'argent sous prétexte de dépenses pour annonces et réclames.

Le canal n'est pas faisable, ajoute-t-il. Il faudrait encore dépenser 1500 millions de francs pour construire un canal à écluses et les travaux exigeraient quinze années de travail continu. Comme on a déjà dépensé 1400 millions, le canal représenterait un capital de 3 milliards de francs. Mais les rapports des ingénieurs disent que le bénéfice maximum serait de 60 millions de francs par an, ce qui ne donnerait pour le capital engagé qu'un intérêt de deux pour cent à peine. Donc le grand projet de M. de Lesseps est à l'eau, ou plutôt, il s'est effondré dans la boue de la corruption la plus effrénée qu'on ait jamais vue en France.

A quelque chose malheur est bon. L'épargne française en deviendra sans doute plus prudente, et l'opinion, éclairée sur la valeur morale des hommes publics compromis, se ralliera à l'avenir, il faut l'espérer du moins, autour des hommes d'ordre et de principes que l'on ne trouve que parmi ceux qui ont de fortes convictions religieuses. Dieu qui aime la France aura ainsi tiré le bien du mal.

* * *

Les Etats-Unis reçoivent de Rome depuis quelque temps les marques d'une sollicitude extraordinaire.

L'exposition colombienne a fourni au Pape l'occasion de répondre à l'invitation du gouvernement de Washington, en envoyant un représentant aux fêtes d'inauguration et en enrichissant l'exposition de quelques trésors du Vatican.

Le mouvement Cahensly en faveur de la nomination d'évêques appartenant aux divers nationalités qui composent la population catholique de l'Union américaine, la question tant controversée des écoles catholiques et de la fréquentation des écoles publiques par les enfants catholiques, enfin de nombreux différends relevant de la discipline ecclésiastique paraissent avoir convaincu le Saint-Siège de la nécessité de procurer aux catholiques américains un tribunal d'un accès plus facile que la Congrégation de la Propagande.

Mgr Satolli a reçu de Rome les pouvoirs nécessaires pour régler

les différends en litige et sa mission aux Etats-Unis a désormais un caractère permanent.

Un des premiers effets de cette mission a été la réintégration du P. McGlynn dans ses fonctions sacerdotales.

Les sévérités dont l'apôtre de l'anti-paupérisme avait été l'objet paraissent n'avoir eu d'autre cause que la suppression d'une lettre d'explications envoyée par lui à Rome et qui n'est jamais parvenue à Sa Sainteté.

Quant à la question brûlante, celle des écoles, le Pape a résolu de la régler lui-même, après avoir reçu directement les observations de chacun des évêques des Etats-Unis sur les propositions soumises à la réunion des archevêques par Mgr Satolli.

Il est urgent que les catholiques américains reçoivent, en matière d'instruction publique, des directions formelles et finales et que toutes les divergences d'opinions s'effacent devant l'autorité suprême.

Cette solution impatiemment attendue sera, espérons-le, pour l'Eglise des Etats-Unis, un gage de paix, d'unité et de concorde.

Au Canada, la lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII et de l'établissement de l'association universelle de la Sainte-Famille, mérite, à raison de son importance, une mention spéciale.

Cette lettre trace, en effet, un résumé saisissant du rôle si considérable rempli par le Souverain Pontife depuis son élévation au Saint-Siège. A propos de l'association universelle de la Sainte-Famille, elle contient des détails particulièrement intéressants pour notre pays qui a vu cette confrérie naître à Ville-Marie presque au lendemain de la fondation de Montréal, sous les auspices de Mad. d'Aillebout et de Chomedey de Maisonneuve. La lettre pastorale insiste avec une profonde sagesse sur les bienfaits que cette association ne peut manquer d'apporter à la société dont la famille est et sera toujours la première base.

L'administration de la *Canada-Review* a adressé, le 31 décembre 1892, une sommation à Mgr l'Archevêque de Montréal de faire cesser l'interdiction dont cette revue avait été frappée à l'égard des catholiques. On sait que Monseigneur l'Archevêque avait défendu aux fidèles de son diocèse de lire cette publication. Au cas, dit ce document, où cette interdiction ne serait pas levée dans un délai de quinze jours, les administrateurs se réservent de poursuivre Monseigneur l'Archevêque devant les tribunaux civils et de réclamer des dommages-intérêts. Le délai est expiré et aucune procédure n'est encore annoncée.

Est-il nécessaire d'insister ici sur l'absurdité d'une semblable

action, encore moins d'en signaler l'inconvenance ? Absurde, en effet, car c'est la négation absolue des droits de l'évêque en ce qui regarde la direction des consciences confiées à ses soins ; inconvenante, enfin, car c'est le seul mot pour qualifier un acte pareil de la part de celui qui se dit catholique.

* * *

La session de la législature provinciale qui s'est ouverte le 12 de ce mois promet d'être courte.

Le discours d'inauguration constate que la situation financière a été remarquablement améliorée. Les dépenses de l'année en cours d'exercice marqueront une réduction de dépenses de plus de quatre cent mille piastres sur celles de l'année dernière et les recettes, à part le produit des nouvelles taxes, excéderont l'attente du gouvernement.

Ces taxes ont été l'objet de critiques et de protestations de la part d'un certain nombre d'intéressés. Le gouvernement a reçu volontiers toutes les observations qui lui ont été faites à ce sujet et il en fera son profit pour amender la loi, s'il y a lieu, mais cette revision n'est pas sur le programme de la session actuelle, attendu que la loi votée à la dernière session doit au moins subir l'épreuve d'un exercice financier complet.

L'agriculture est l'objet de la plus vive sollicitude du gouvernement. La création des cercles agricoles, des syndicats, les conférences publiques, l'encouragement donné à l'industrie laitière, le congrès agricole qui s'est ouvert le 24 de ce mois, sont autant d'efforts généreux qui vont donner à notre agriculture une impulsion dont elle avait grand besoin.

Sir John Thompson a tracé, dans un discours prononcé à Toronto, les grandes lignes de la politique du nouveau cabinet fédéral. Il reste fidèle à la politique protectionniste, tout en reconnaissant que le tarif doit être remanié de temps en temps pour faire face à de nouvelles situations et alléger le fardeau des taxes, quand faire se peut. Quant à la question des écoles de Manitoba, il a déclaré que le gouvernement accomplira jusqu'au bout les devoirs que lui impose la constitution telle qu'elle est interprétée par les meilleures autorités qu'il pourra consulter et qu'il ne se laissera guider par aucun sentiment individuel.

L'affaire, a dit le premier ministre, sera plaidée de manière que

chacun puisse juger par lui-même, et l'on se convaincra que le gouvernement, quelle que soit son action, s'est laissé guider par la loi seule, et non par aucune inclination religieuse."

Cela signifie sans doute que le gouvernement entend consulter la Cour Suprême du Canada et lui demander s'il a le droit constitutionnel d'intervenir dans la situation scolaire créée au Manitoba par la loi de cette province.

La cause des catholiques est habilement défendue à Ottawa par M. Ewart, avocat de Winnipeg. Espérons qu'il réussira à la faire triompher.

* * *

